Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 29 avril 2026, s'est réuni le 5 mai 2026 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Christophe LE ROUX.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	53
Présents :	46
Votants :	52
Secrétaire de séance :	Clément AUFFRED

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Clotilde LAVISSE, Clément AUFFRED
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Christelle BESSAGUET, Denis BARGUIL, Martine PRIMA
BAYE :	Pascal BOZEC, Sidonie JARNO
CLOHARS-CARNOËT :	Michaël THOMAS, Virginie LE QUEMENER, Laurent ROBERT
GUILLIGOMARC'H :	Bruno MOREL
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Jean-Michel DANIEL
MELLAC :	Christophe LESCOAT, Pascale NIGEN, Franck CHAPOULIE
MOËLAN-SUR-MER :	Anaëlle JOLIFF, Solène BOULENGUER, François PLOUET, Sylvie ISTA, Philippe BURBAN, Gwenaël HERROUET
QUERRIEN :	Stéphane CADO
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Danièle BROCHU, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT, Karine LE GAD, Arnaud LE DANTEC
RÉDÉNÉ :	Nadine NAYARADOU, Laurent PORTIER
RIEC-SUR-BÉLON :	Marie-Claude LE MAOUT-GUILLOU, Laurent LE GUEN, Morgane CONAN, Cécile HENNE
SAINT-THURIEN :	Anne-Marie SEVENNEC
SCAËR :	Guy FAOUCHER, Isabelle TANGUY, Gaëtan COSQUER, Marion VERNET, Fabrice MALHERE
TRÉMÉVÉN :	Aurélie FOUCHER, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :
Olivier LE BOUETTE (BANNALEC), Julien LE GUENNEC (CLOHARS), Patricia ECK (QUERRIEN), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Yves SCHRYVE (QUIMPERLE), Elisabeth ESVAN (QUIMPERLE), Yves BERNICOT (REDENE)

POUVOIRS :
Julien LE GUENNEC (CLOHARS) a donné pouvoir à Gwénaël HERROUET (MOELAN)
Patricia ECK (QUERRIEN) a donné pouvoir à Stéphane CADO (QUERRIEN)
Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle BROCHU (QUIMPERLE)
Yves SCHRYVE (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE)
Elisabeth ESVAN (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Arnaud LE DANTEC (QUIMPERLE)
Yves BERNICOT (REDENE) a donné pouvoir à Nadine NAYARADOU (REDENE)

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

DCC2026-075

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES
4-ADMINISTRATION GENERALE

Présentation du rapport d'activités / développement durable / égalité femmes-hommes 2025 (annexe)

Depuis la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement dite loi Grenelle 2, les collectivités de plus de 50 000 habitants sont soumises à la présentation d'un rapport sur leur situation en matière de développement durable préalablement au débat sur le projet de budget.
Le décret du 17 juin 2011, précisé par la circulaire du 3 août 2011, définit les modalités de son application.
Ce rapport consiste à présenter les politiques publiques et les actions exemplaires internes mises en œuvre au cours de l'année 2025 en les évaluant au regard des 5 finalités du développement durable :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- l'épanouissement de tous les êtres humains
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoire et entre générations
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

En application de l'article L2311-1-2 du Code Général des Collectivités Territoriales tel qu'issu de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les collectivités de plus de 20.000 habitants doivent présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire.

En application de l'article D2311-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport fait état de la politique de ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Le rapport présente également les politiques menées par la collectivité sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans un souci de synthèse, il a été décidé de fusionner ces rapports avec le rapport d'activités, rédigé en application de l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales.

L'assemblée délibérante est invitée à :
- PRENDRE ACTE du rapport d'activités / développement durable / égalité femmes-hommes 2025

Le Conseil Communautaire,
- PREND ACTE du rapport d'activités / développement durable / égalité femmes-hommes 2025

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Christophe LE ROUX

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Rapport d'activité

de **développement durable** et d'**égalité femmes-hommes**

Danevell obererezh, danevell an diorren padus ha danevell war ar c'hevatalder etre ar merc'hed hag ar baotred 2025

2025



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Edito



2025 est la dernière année complète du mandat 2020-2026. Ce rapport d'activité est donc l'ultime d'un mandat qui aura été particulièrement riche.

Ayant choisi de ne pas me représenter aux élections, je quitte donc mes fonctions de Président avec le sentiment d'une certaine fierté de ce que nous avons accompli pendant ces 6 ans. Un «nous» qui associe l'ensemble des élus et agents de Quimperlé Communauté, dont je veux souligner l'immense implication et le grand sérieux.

Quimperlé Communauté est une intercommunalité solide, qui permet au territoire de se doter de services que les 16 communes seules ne seraient pas en mesure de proposer à la population. Quimperlé Communauté a fêté ses 30 ans pendant ce mandat : elle est maintenant forte d'une expérience et d'une technicité qui permet d'assurer une cohésion et une complémentarité des politiques qu'elle porte.

Ce mandat a été particulièrement concerné par l'enjeu climatique. C'est une urgence qui ne fait plus débat, chacun le conçoit aujourd'hui. Cette priorité est venue imprégner plus qu'auparavant toutes les politiques publiques de la collectivité pour adapter concrètement notre territoire.

Nous avons aussi, pendant cette année, comme tout au long du mandat, fortement renforcé nos actions en faveur du logement, du développement local, des mobilités ou des solidarités, afin d'accompagner les habitantes et habitantes du territoire face aux grandes transformations en cours. Chaque collectivité doit y prendre sa part. Quimperlé Communauté et nos 16 communes sont au rendez-vous.

Sébastien Miossec
Président de Quimperlé Communauté
Maire de Riec-sur-Bélon

Pennad-stur

2025 e oa ar bloavezh klok diwezhañ er respetad 2020-2026. Neuze eo an danevell obererezh-mañ an hini diwezhañ eus ur respetad ma oa bet puilh-kenañ an oberoù.

Peogwir em boa graet ma soñj chom hep mont war ar renk e laoskan ma c'harg a brezidant. Un tamm lorc'h zo ennon gant ar pezh hon eus-ni graet e-kerzh ar 6 bloavezh-se. An « ni »-se a dalv evit tout an dilennidi hag ar wazourien e Kemperle Kumuniezh. Faotañ a ra din pouezañ war o engouestl hag al labour kaset da benn gante en ur mod sirius hag aketus.

Un etrekumunelezh solut eo Kemperle Kumuniezh, gant-se e c'hall ar c'horn-bro kaout servijoù na vefe ket ar 16 kumun a zo enni evit kinnig anezhe o-unan d'an dud. 30 vloaz Kemperle Kumuniezh hor boa lidet e-kerzh ar respetad-se : tapet zo bet kalz a skiant-prenet hag a varregezhioù war dachenn an teknikoù ha diwar vremañ e c'hall kas politikerezhioù kempouez da benn hag a gord mat an eil re gant ar re all.

E-pad ar respetad-se hor boa bet afer ouzh an dalc'hoù a sell ouzh an endro. A-du emaomp-tout evit lavaret pegen mallus eo. Muioc'h evit biskoazh eo merket politikerezhioù publik ar gumuniezh en o fezh gant an afer-se hag a dremen a-raok pep tra, abalamour d'hor c'horn-bro da vont diouzh an dalc'hoù a-vremañ en ur mod fetis.

Er bloaz-mañ, e-giz ma oa bet graet a-hed ar respetad, hor beus startaet hon obererezhioù da vat evit al lojeiz, an diorren lec'hel, ar vonedusted hag ar c'hengred, abalamour da sikour an dud a zo o chom er c'horn-bro d'en em ober diouzh an treuzfurmadurioù bras a zo o tegouezhout. Pep strollegezh a rank ober he lod. Kemperle Kumuniezh hag hor 16 kumun a gemero perzh er jeu.

Sébastien Miossec
Prezidant Kemperle Kumuniezh
Maer Rieg

Rapport d'activité et de développement durable 2025

Réalisation : Service Communication/ services communautaires de Quimperlé Communauté
Mise en page et illustrations : N'Chips Creation
Crédits photos : F.Betermin, S.Parot, A. Lamoureux, Fotolia, freepix, service communication.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Sommaire









02 Édito

03 Sommaire

05 **Portrait de territoire**
Démographie, p.6
Habitat, p.8
Économie & emploi, p.9
Social & santé, p.10
Mobilité, p.10
Consommation énergétique, p.11

13 **Temps forts en images**
Page 12

14 **Égalité Femmes-Hommes**
Page 14 à 19

20 **Les grands projets 2025**
Maîtriser et optimiser le cycle de l'eau, p.21
Une destination de référence, une ambition partagée, p.22
Mobilités : une offre plus lisible, plus accessible et mieux adaptée, p.23
Habiter autrement et durablement le territoire, p.24

25 **2025 en actions**
Environnement, p.26
Économie et emploi, p.28
Tourisme, p.30
Habitat et urbanisme, p.32
Mobilités, p.34
Enfance, jeunesse et parentalité , p.36
Initiatives sociales et santé, p.38
Culture, p.40
Sports, p.42
Déchets, p.44
Eau et Assainissement, p.46
Ressources humaines, p.48
Finances, p.50

Les enjeux du développement durable :

1 Lutter contre les changements climatiques et protéger l'atmosphère

2 Favoriser l'épanouissement de chacun

3 Développer les modes de consommation et de productions durables

4 Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles

5 Développer la cohésion sociale, la solidarité entre les êtres humains et les territoires

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE



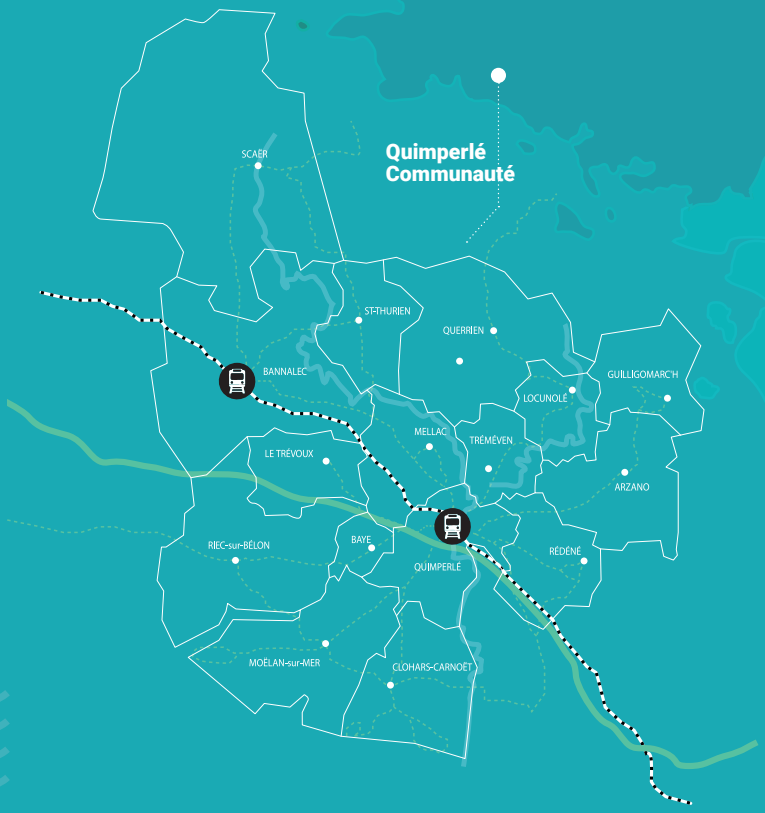
Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

PORTRAIT de territoire

Présentation géographique

Le Pays de Quimperlé occupe une territoire de 606km2 présentant une diversité de paysages. Il compte 16 communes, dont 3 communes littorales, une ville centre et 1 seule commune de moins de 1 000 habitants.

Territoire de frontière, le Pays de Quimperlé est soumis à une double influence, puisqu'il est compris dans l'arrondissement de Quimper dans le Département du Finistère, mais il appartient dans le même temps au bassin de vie du Pays de Lorient en termes de distances, en matière d'emploi, de santé, d'enseignement supérieur et de zone de chalandise.



Surface forestière du territoire

14 056 hectares

Linéaire de haies dans le PLUi

3 731 km

Nombre de sites naturels classés et inscrits

5

Nombre de zones Natura 2000

3

Situé entre terre et mer, le Pays de Quimperlé a la chance de posséder une grande variété de milieux naturels grâce à sa bande côtière, ses nombreuses rivières et son arrière-pays verdoyant.

Avec plus de **900 km de rivières** et **ruisseaux**, le pays de Quimperlé est un pays d'eau. Ce patrimoine hydraulique est la principale source d'eau potable pour la population.

Sur sa partie littorale, le pays de Quimperlé comprend **105 km de linéaire côtier**, entre Clohars-Carnoët et Riec-sur-Bélon.



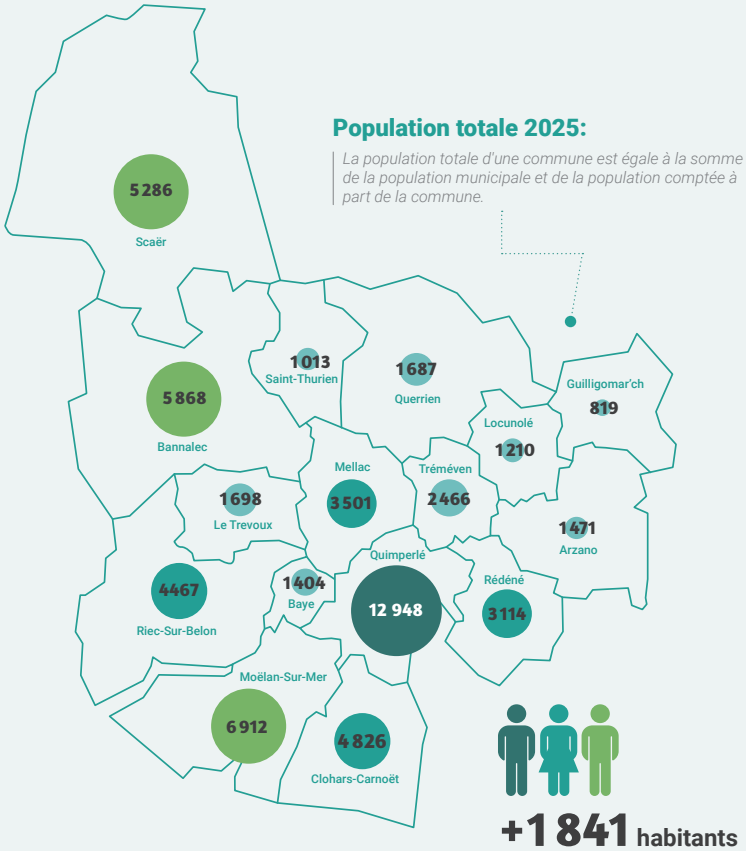
Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Démographie

58 681
habitants
C'est le nombre d'habitants en 2025 dans le pays de Quimperlé.
(chiffres INSEE 2023) sur 606 km2.



Densité de population :
96.8 habitants/km²
(chiffre INSEE 2023)



Population totale 2025:
La population totale d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune.

+1 841 habitants
sur la période 2015-2025
à l'échelle du territoire

Positionnement démographique de Quimperlé Communauté dans sa strate pour comparaison à d'autres intercommunalités (INSEE) :

Intercommunalité	Population municipale	Croissance démographique annuelle *(entre 2017 et 2022)*
Concarneau Cornouaille Agglomération	49 016	0,76%
Lamballe Terre et Mer	66 153	0,57%
Pays de Landerneau-Daoulas	46 926	0,55%
Quimperlé Communauté	**54 781**	**0,46%**
Morlaix Communauté	64 820	0,41%
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	51 824	0,30%
Fougères Agglomération	54 762	0,15%

Médiane du revenu disponible :

Intercommunalité	Médiane du niveau de vie par unité de consommation
Pays de Landerneau-Daoulas	24 530
Concarneau Cornouaille Agglomération	23 320
Lamballe Terre et Mer	23 230
Quimperlé Communauté	**23 000**
Fougères Agglomération	21 820
Morlaix Communauté	22 580
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	21 590

Source INSEE 2021
La médiane du revenu disponible correspond au niveau au-dessus duquel se situent 50% de ces revenus.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ en chiffres :



16
communes sur un territoire de 606 km²

TERRITOIRE ENGAGÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
CLIMAT - AIR - ÉNERGIE
trois étoiles



52
élu·es communautaires



58 681
habitants
(source INSEE 2023)



4ème
agglomération du Finistère



+1 390
habitants en 5 ans



4 237
entreprises
(hors agriculture)
(Chiffres CCI 2025)



17 876
emplois
(source INSEE – juin 2024)



245 ha
de zones d'activités économiques



2 817
actes d'urbanisme traités



33 432 ha
de terres agricoles
(source RGA 2020)



49 km
d'aménagements cyclables



3
Communes littorales



105 km
de côtes



900 km
de cours d'eau

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Habitat

La taille moyenne des ménages est de 2,09 personnes en 2022, soit un chiffre équivalent à celui observé dans la Région, mais légèrement supérieur au chiffre départemental (2,04). Sur l'ensemble du territoire, la taille moyenne des ménages s'est contractée régulièrement depuis le début des années 2000. Ce desserrement des ménages est source de besoin en logement, car le parc accueille de moins en moins de personnes par habitation.

Résidence principale, résidence secondaire, logement vacant :

77.7%
Part des propriétaires
(moyenne Bretagne : 66.2%)

15.3 ans
Ancienneté moyenne dans le logement

4 pièces
Nombre moyen de pièces par logement

1.8
Nombre moyen de personnes par logement

39%
des logements du territoire ont été construits avant 1970

173
Nombre de permis de construire accordés pour des logements en 2025

1,5 logements
Nombre de logements privés rénovés énergétiquement / 100 logements
(bénéficiant d'aides publiques)

Taille moyenne ménage :

2.09 personnes
(2022)

2.34 personnes
(1999)

Logements sociaux

1 277
Nombre de demandeurs de logements sociaux au 01/01/2025
(+ 31% en 4 ans)

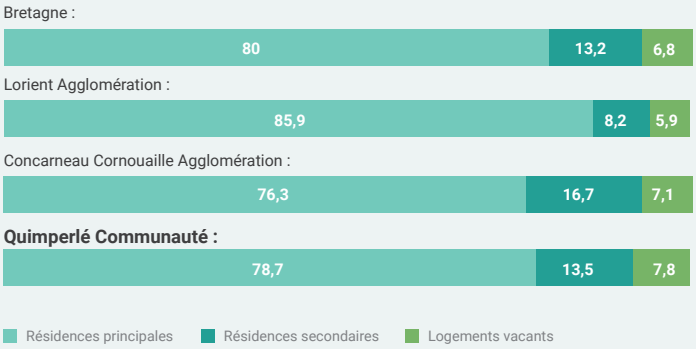
14 mois
Durée moyenne pour obtenir un logement social

55%
Part des personnes seules parmi les demandeurs de logement social

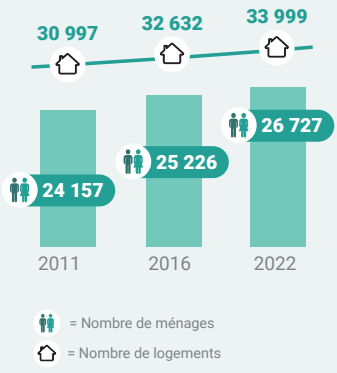
Demandeurs de logements sociaux par tranche d'âge :

15% - 30 ans | **60%** 30 > 65 ans | **25%** + 65 ans

Structure comparée du parc de logements en 2022 *(en %)*



Évolution comparée du nombre de ménages et de logements sur la période 2010-2022:



33 999 logements
(2022)



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

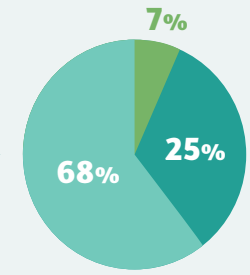
Économie / emploi

Le territoire dispose d'une majorité d'emplois d'ouvriers, avec un tissu productif qui présente une orientation industrielle assez prononcée dans les domaines de l'agroalimentaire et du papier.

Le territoire compte 1 212 établissements employeurs privés en 2024 au 3e trimestre 2025 (source Urssaf Bretagne)

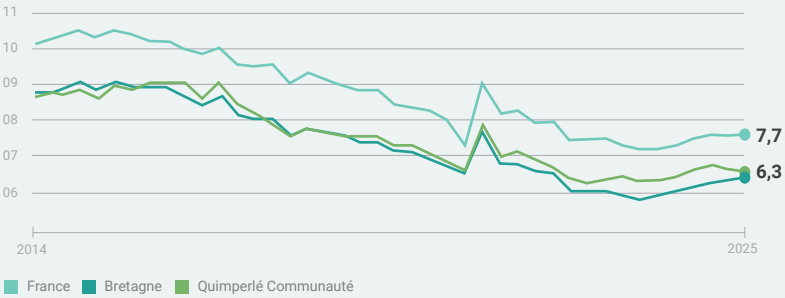


Répartition des 15-64 ans par type d'activités :



Évolution du taux de chômage depuis 2014 sur la France, la Bretagne et la zone d'emploi de Quimperlé Communauté :

Le taux de chômage sur la zone d'emploi de Quimperlé de 6,4 % est faible. Il est 1 point en dessous du niveau national et très légèrement au dessus du niveau régional à 6%.



Agriculture

(chiffres RGA 2020 – comparés aux chiffres de 2010)

Nombre total d'exploitations agricoles :
470
(-14%)

Part d'exploitations engagées en agriculture biologique :
16%
(+ 164%)

SAU moyenne *(Surface agricole utilisée)*:
71.1 ha
(+ 16%)

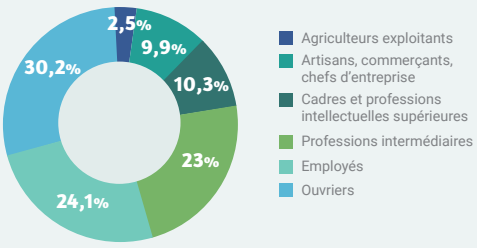
Âge moyen du chef d'exploitation :
50 ans
(+ 2 ans)

Nombre de chefs d'exploitation :
623
(-11%)

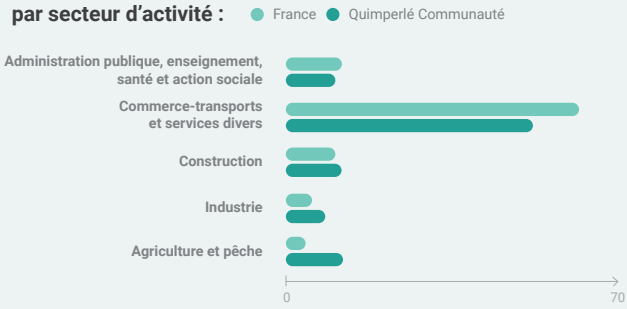
Exploitations dont le chef a plus de 60 ans:
79

Part d'exploitations qui font du circuit court :
23%
(+38%)

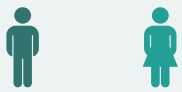
Répartition par catégorie socio-professionnelle :



Répartition établissements actifs employeurs par secteur d'activité :



Salaire net mensuel moyen par sexe : *(chiffres 2023)*



2571.4€ **2152.8€**

Commerces :
Source : CCI 29 - Fichier des entreprises (Juin 2024)



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Social / Santé

Quimperlé Communauté fait face à des difficultés sociales telles que l'isolement de certaines populations, notamment les personnes âgées. Le chômage, bien qu'inférieur à la moyenne nationale, touche particulièrement les jeunes et les travailleurs peu qualifiés. La précarité énergétique et le logement restent des enjeux importants, d'autant plus pour des publics en situation de précarité ou les familles monoparentales.

Prestations sociales



48 433 732€

Soit en moyenne, 426€/mois par allocataires.

C'est le montant en 2020 de prestations qui ont été versées sur le pays de Quimperlé.

10%

Taux de bénéficiaires du RSA
(Finistère : 10% - France : 14%).

Taux de pauvreté (INSEE 2021)

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie (après transferts, impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population.

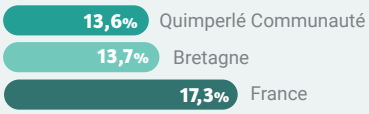
En 2021, le seuil de pauvreté s'élevait à 1.218€ par personne.

Intercommunalité	Taux de pauvreté
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	14
Morlaix Communauté	12,3
Fougères Agglomération	11,3
Bretagne	11,1
Concarneau Cornouaille Agglomération	9,9
Quimperlé Communauté	**9,7**
Lamballe Terre et Mer	9,1
Pays de Landerneau-Daoulas	6,8

Part des ménages en situation de précarité énergétique :

14,4 %
des ménages
(chiffre 2021)

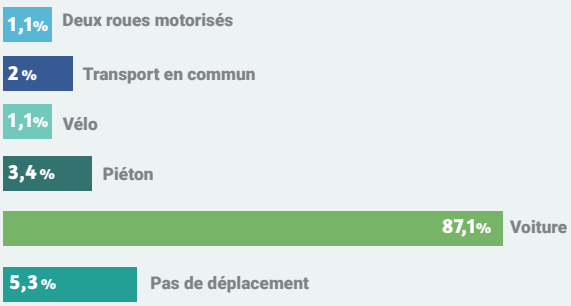
Part des familles monoparentales dans le total des familles en 2022:



Mobilités

Le Pays de Quimperlé est un lieu de transit important, en raison des flux routiers (RN 165) et ferroviaires qui le traversent et qui sont globalement orientés est/ouest sur un axe Vannes-Lorient et Quimper-Brest.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2022 :



Nombre de km d'aménagements cyclables sur le territoire :

49 km
(2025)

Fréquentation des gares



BANNALEC

50 087
voyageurs en 2024

+ 78% d'augmentation depuis 2019
(+11% sur 2023/2024)

QUIMPERLÉ

503 306
voyageurs en 2024

+67% depuis 2019
(+13% sur 2023/2024)

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Consommation énergetique

Le pays de Quimperlé est marqué par une présence importante d'industries (notamment papetière et agroalimentaire). Cette présence se retrouve avec une part de consommation due à l'industrie plus importante qu'à l'échelle de la Région.

S'agissant des énergies renouvelables, le pays de Quimperlé est historiquement une part importante de production en « bois domestique » (cheminées, poêles) et plus récemment la production éolienne grâce à un bon potentiel de vent et la production par pompes à chaleur.

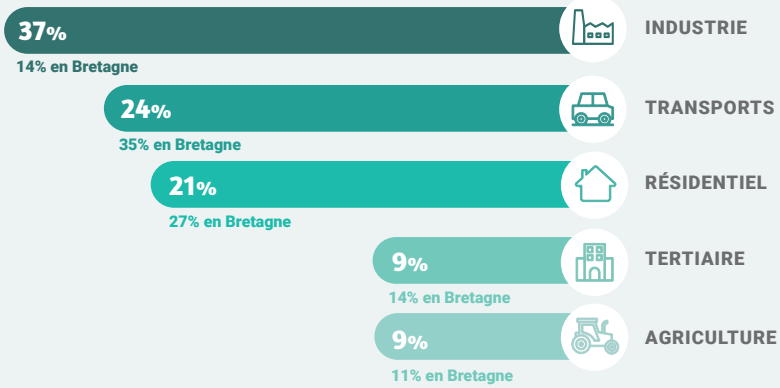


1 habitant de Quimperlé Communauté consomme :

28,3 MWh en 2022

-14% depuis 2010

Consommation énergétique en 2022 par secteur d'activités :



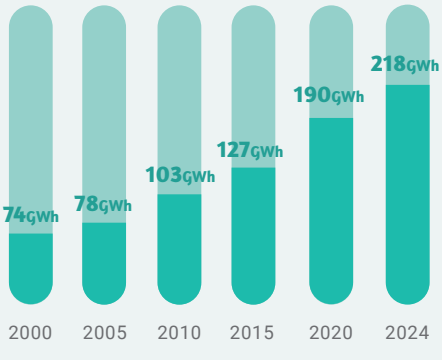
Énergie renouvelable

Production d'énergie renouvelable sur le territoire en 2024 :

218 GWh

soit un taux de couverture du pays de Quimperlé par de la **production renouvelable de 13,5%**

Progression de la production d'énergie renouvelable sur le territoire :



Objectifs

322GWh en 2030

820GWh en 2050



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE



QUIMPERLÉ
COMMUNAUTÉ 2025

Les temps forts

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

RETOUR SUR
Sur l'année 2025

01


Vœux du président - **janvier 2025**

02


Début du chantier du futur hôpital Villeneuve à Quimperlé - **janvier 2025**

03


Première rencontre entre producteurs et professionnels locaux de l'alimentation
4 mars 2025

04


Démarrage des travaux bâtimentaires du conservatoire - **avril 2025**

05


Première bourse aux matériaux de seconde main - **5 avril 2025**

06


Portes-ouvertes de l'agglomération
26 avril 2025

07


Premier Tradi Noz avec la culture bretonne à l'honneur - **3 mai 2025**

08


1er Forum de l'Habitat autour de la rénovation énergétique - **14 juin 2025**

09


2e édition des rencontres des industriels du Territoire d'Industrie Pays de Lorient-Quimperlé à La Loco - **19 juin 2025**

10


16e édition du Festival Les Rias
du 27 au 30 août 2025

11


Cycle d'événements «Ta mère la sorcière», en lien avec le plan d'actions Égalité femmes-hommes de l'agglomération
octobre à novembre 2025

12


Création de la Société publique locale Destination Quimperlé les Rias
9 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

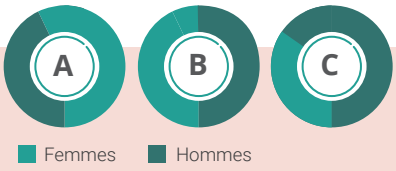
ÉGALITÉ Femmes-Hommes



La part féminine dans les effectifs de Quimperlé Communauté reste stable en 2025, avec 45 % de femmes majoritairement titulaires. Sans changement par rapport à 2024, la collectivité comptait au 31 décembre 2025, 280 agent·es. Un effectif composé de 129 femmes et 151 hommes.

N.B. : Les effectifs détaillés dans cette page ne prennent pas en compte les renforts, les saisonniers, les contrats de projet et les apprentis ; en incluant ces catégories, les effectifs globaux s'élèvent à 331 agents.

Catégorie d'emplois :



En regard des graphiques de répartition sexuée par catégorie A, B et C et par filière, le rapport entre les hommes et les femmes s'équilibre dans la catégorie A (26F/20H) et la catégorie B (45F/45H). En revanche, dans la catégorie C, les hommes sont largement majoritaires à hauteur de 59,72 % (58F/86H).

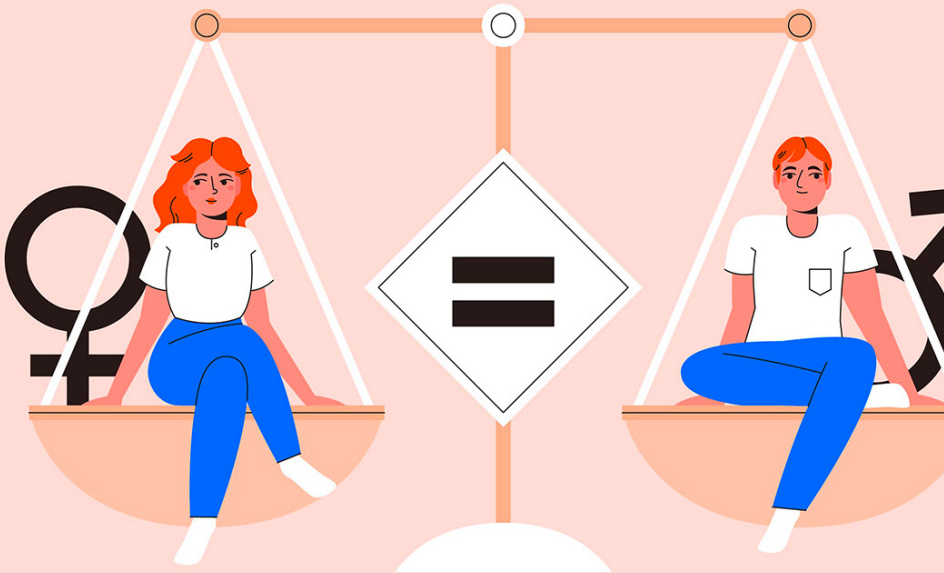
Notons par ailleurs que si la catégorie A fait apparaître un léger avantage à la part féminine, ce rapport s'inverse pour les postes de direction présents au comité de direction (CODG) avec 5 hommes et 4 femmes.

Dans le détail, selon les filières, les cadres A de sexe féminin se répartissent ainsi : 11 agentes dans la filière administrative, 9 agentes dans la filière technique, 2 agentes dans la filière culturelle, 4 agentes dans la filière sociale.

Pour les hommes, 9 agents sont dans la filière administrative, 10 agents dans la filière technique 1 agent dans la filière culturelle.

Surreprésentées dans la filière administrative avec 83 % contre 17 % d'hommes, les femmes le sont également dans la filière animation à hauteur de 70 %. En revanche, les hommes restent largement majoritaires dans la filière technique (73 % contre 27 % de femmes). Une surreprésentation due, notamment, au transfert des personnels masculins des communes au sein du service eau et assainissement depuis 2019.

En regard de la pyramide des âges, les agents·es de la collectivité ayant moins de 50 ans constituent 64 % des effectifs, soit 178 agents (90F/88H). La tranche des 40-50 ans reste la plus représentée avec 124 agents·es (53F/68H), soit 43 % des effectifs globaux.



45 % de femmes en 2025 au sein de Quimperlé Communauté

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE





©pikisuperstar

Le temps de travail

Les femmes sont majoritairement à temps complet (74 %) au sein de Quimperlé Communauté. Notons également que le nombre d'agents féminins à temps non complet est supérieur à celui des hommes, 23 contre 18, soit 17 % des femmes et 12 % des hommes.

Au nombre de 13 réparties sur les catégories A (4 agents), B (3 agents), C (6 agents), les agents bénéficiant d'un temps partiel sont essentiellement des femmes, à l'exception de trois hommes. Depuis la crise sanitaire liée au Covid-19, le télétravail est davantage sollicité par les femmes, avec 59 bénéficiaires contre 18 hommes, au 31 décembre 2025.

La rémunération des agents·es et les perspectives de carrière et de formation

À la lumière des chiffres indiqués dans le tableau sur les salaires nets mensuels moyens en ETP, les rémunérations par sexe se répartissent comme suit :

Toutes catégories confondues, les femmes ont un salaire de 1977 € net/mois en 2025 au lieu de 2056 € net par mois en 2024. Pour les hommes, il s'élève à 2095 € en 2025 contre 2063 € en 2024. Soit un écart de 118 € entre les hommes et les femmes, contre 7 € en 2024. Notons cependant que l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est variable en fonction de la catégorie soit 137 € en catégorie C, 453 € en catégorie B et 106 € en catégorie A.

74 %

des femmes travaillent à temps complet au sein de Quimperlé Communauté

Pour les avancements, 7 femmes ont eu un avancement de grade en 2025 (pour 4 en 2024) contre 6 hommes (pour 6 en 2024).

Sur 878 jours de formations au 31/12/2025, 57 % des femmes en ont bénéficié contre 43 % des hommes. Les hommes se forment majoritairement aux métiers techniques (formations obligatoires sécuritaires) et les femmes se forment tout au long de leur carrière (bureautique, finances, ressources humaines, management, petite enfance, urbanisme…).

Santé et bien-être au travail

Dans le cadre du bien-être au travail, 317 agent·es ont participé à des temps d'activités sur leur pause méridienne (Pilate, yoga, chorale, amma assis, relaxation…), soit 231 femmes et 86 hommes.

ASA : Actes médicaux nécessaires à l'assistance médicale à la procréation (PMA)

Une circulaire du 24 mars 2017 permet aux agents publics de bénéficier d'une autorisation d'absence, sous réserve des nécessités de service, pour les actes médicaux nécessaires à l'assistance médicale à la procréation (PMA). Elle prévoit également pour l'agent public, conjoint, partenaire de PACS ou vivant maritalement avec la femme qui reçoit une assistance médicale à la procréation, la possibilité d'être présent à trois actes médicaux nécessaires au plus, à chaque protocole de PMA.

Un plan d'action autour de l'égalité Femmes-Hommes

Quimperlé Communauté est engagée depuis plusieurs années en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans la cadre de sa politique de ressources humaines, mais également au travers des actions de prévention du sexisme, de lutte contre les stéréotypes, et d'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales.

ANALYSE GENRÉE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les indicateurs nationaux relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes montrent que des écarts persistants demeurent dans de nombreux champs de l'action publique, notamment dans les domaines culturel, sportif ou de loisirs. Le rapport 2025 du Haut Conseil à l'Égalité souligne par ailleurs une polarisation croissante autour des questions de genre ainsi qu'un sexisme toujours très présent en France, marqué par la persistance des inégalités et la hausse des violences sexistes, tout en appelant à renforcer l'éducation à l'égalité et l'engagement des pouvoirs publics.

À son échelle, Quimperlé Communauté souhaite contribuer à ces évolutions et participer à la construction d'une société plus juste et équilibrée. En 2025, l'agglomération a ainsi retenu plusieurs indicateurs permettant d'appréhender l'égalité femmes-hommes dans ses politiques jeunesse et prévention, culture, action sociale, enfance, etc.

Au-delà de ses propres compétences, la communauté d'agglomération a engagé une dynamique visant à mobiliser l'ensemble du territoire afin que chacun s'empare de ces enjeux et participe à une transformation collective et durable.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Le plan d'action autour de l'égalité femmes-hommes

01 Un cadre global : La charte européenne et le plan d'action autour de l'égalité femmes-hommes

L'année 2025 marque une étape majeure dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, puisque le pays de Quimperlé est devenu la première intercommunalité de France où l'ensemble des communes s'engagent collectivement en faveur de cet objectif, à la suite de la signature commune, le mercredi 9 juillet, de la Charte européenne pour l'égalité dans la vie locale. Par cette mobilisation sans précédent, le territoire se positionne comme un véritable pionnier, affirmant avec force que l'égalité femmes-hommes constitue un droit fondamental et une condition essentielle au développement démocratique, social et économique.

Durant l'année 2025, Quimperlé Communauté et l'ensemble des acteurs du territoire ont déployé un programme d'actions ambitieux, transversal et innovant en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce déploiement multithématique a permis de sensibiliser largement la population, de renforcer les compétences des professionnel·les et d'inscrire durablement l'égalité au cœur des politiques publiques locales.

15

Bénévoles et organisateurs d'événements du territoire ont ainsi été formés aux violences sexistes et sexuelles en milieu festif



Quelques exemples :

• Dès le mois de mars, une **campagne de communication dédiée au matrimoine** a été diffusée sur l'ensemble du territoire, et a permis de mettre en lumière six femmes remarquables du pays de Quimperlé.



Cette action s'est accompagnée de plusieurs interventions et présentations, notamment auprès des Papeteries de Mauduit, des agents d'accueil des communes et d'élèves de 3ème du collège Jules Ferry à Quimperlé.

• Dans le cadre du festival « Sous les paupières des femmes », porté par la Ville de Quimperlé, **une conférence sur la légitimité des femmes en politique** a été organisée en mars dans les locaux de Quimperlé Communauté.

• En avril 2025, **une rencontre avec les conseils municipaux des jeunes de Bannalec et Le Trévoux** a été organisé sur la thématique de l'égalité filles-garçons.

• En mai 2025, **une expérimentation** a été organisée à l'école Françoise Bosser de Riec-sur-Bélon et a permis de **sensibiliser durant une journée l'ensemble des classes** avec des activités très variées.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

258

Assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s du territoire de Quimperlé Communauté



• Une **formation volontaire sur les mécanismes du sexisme** a également été proposée aux agents de Quimperlé Communauté.

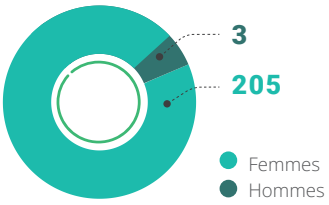
• Le **Mag 16** du printemps a consacré son dossier sur l'action de la Communauté en matière d'**égalité femmes-hommes.**

• **Ta mère, la sorcière**, cycle d'événements multi partenarial organisé à l'automne 2025 par Quimperlé Communauté, mêlant expositions, conférences et actions culturelles a permis de revisiter la figure de la sorcière comme symbole d'émancipation féminine. À travers cette programmation artistique et féministe, le territoire invitait le public à interroger l'histoire des femmes persécutées et ses résonances actuelles dans la lutte pour l'égalité.

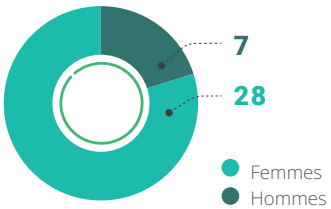
Ces actions, complémentaires et structurantes, témoignent de l'engagement fort et croissant du territoire pour promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, mobiliser les professionnel·les, sensibiliser tous les publics et inscrire durablement ces enjeux au cœur du projet communautaire.

Service Enfance

RÉPARTITION DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES DU TERRITOIRE



RÉPARTITION POUR LA DIRECTION ET LES ÉQUIPES D'ANIMATIONS DANS LES CENTRES DE LOISIRS :



02 Les politiques de prévention

Violences sexuelles et sexistes

Dans la continuité de son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, Quimperlé Communauté a élargi cette année ses actions de prévention des violences sexistes et sexuelles. De nouveaux champs d'intervention ont été investis, notamment auprès du tissu sportif local, avec une session de sensibilisation organisée pour un club de Quimperlé, réunissant 30 éducateurs dont 2 femmes. Une action spécifique a également été menée auprès d'une équipe féminine de football (données chiffrées en attente du retour de l'éducatrice). Par ailleurs, une journée de formation consacrée aux violences sexistes et sexuelles en milieu festif a été proposée aux bénévoles et organisateurs d'événements du territoire : 15 participants ont ainsi été formés, comprenant 8 femmes et 7 hommes. Ces actions visent à renforcer la prévention, favoriser une culture du respect et contribuer à la protection de tous les publics.



03 Les politiques de l'enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne au quotidien les assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s du territoire qui sont au nombre de 258, dont 208 en activité au 31 décembre 2025 : 205 femmes et 3 hommes.

Le service de l'enfance, pour la direction et les équipes d'animations dans les centres de loisirs, (ALSH) compte pour les permanents : 38 femmes et 6 hommes.

Pour les saisonniers ALSH et séjours jeunes : 207 candidatures dont 150 femmes et 57 hommes ont postulé.

Dans le cadre de leur engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes, les équipes des ALSH ont mené un travail approfondi d'élaboration d'une charte sur l'égalité filles-garçons. Ce document vise à renforcer les pratiques éducatives au sein des structures en garantissant un accueil respectueux, inclusif et attentif aux besoins de chaque enfant.

La charte constitue également un outil de sensibilisation, destiné à accompagner les enfants dans la compréhension des enjeux d'égalité et à associer les familles à cette démarche. Elle offre enfin un cadre commun pour l'accueil et l'accompagnement des agents contractuels du service, en fixant des repères partagés et en facilitant l'appropriation des principes éducatifs portés par la collectivité.

Cette démarche contribue à inscrire durablement la promotion de l'égalité dans le fonctionnement quotidien des accueils et dans l'ensemble des actions menées auprès des enfants et des familles.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

04 Les politiques sociales

L'engagement de Quimperlé Communauté en matière de politique sociale se traduit par une vigilance constante quant à l'accès équitable aux droits, aux dispositifs et aux accompagnements mis en œuvre.

Nos politiques sociales reposent sur des missions asexuées, fondées sur les besoins des personnes et non sur leur genre. Nos propositions, dispositifs et actions s'adressent à toutes et à tous, sans distinction, dans une logique d'universalité et d'égalité de traitement.

Si nos missions sont par nature non genrées, nous restons attentifs aux données disponibles afin d'identifier d'éventuels écarts d'accès, de recours ou d'impact. Cette démarche d'observation et d'évaluation nous permet, le cas échéant, d'ajuster nos actions pour garantir une égalité réelle et non seulement formelle.

Cela nous permet de constater que nos accompagnements suivent davantage une logique démographique que structurelle. Ainsi notre politique gérontologique pilotée par le CLIC et le portage de repas touche davantage les femmes car plus nombreuses (65% de femmes pour 35% d'hommes) ; notre politique d'insertion nous incite à favoriser une mixité entre femmes et hommes (53% de femmes et 47% d'hommes) ; les logements d'insertion accueillent majoritairement des femmes notamment dans les situations de violence intra-familiales.

En matière de santé, les déterminants de santé nous orientent également à privilégier des temps de sensibilisation dédiées aux femmes. Nous organisons donc chaque année un rendez-vous santé dédiée aux femmes dans le cadre du festival « Sous les paupières des femmes » organisé par la Ville de Quimperlé. Celui de 2025 a fait l'objet d'une deuxième édition du fait de son succès.

05 Les politiques culturelles

Conservatoire de musique et de danse

Sur les 336 élèves que compte le conservatoire, 61% sont de sexe féminin, comme en 2024). Les élèves adultes sont au nombre de 89 dont 56 sont des femmes. Les élèves mineurs sont au nombre de 247 dont 147 filles.

Pour ce qui est de l'administration au sein du conservatoire, c'est un pôle 100% féminin composé d'une assistante administrative, d'une coordinatrice des actions culturelles et d'une directrice.

L'équipe pédagogique quant à elle est plus masculine : 14 hommes pour 10 femmes.

Dans le cadre de sa programmation culturelle, le Conservatoire a accueilli 31 femmes (60% contre 53% en 2024) et 21 hommes (40%).

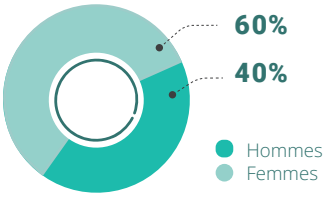
Réseau des médiathèques

Parmi les 11 734 adhérents actifs du réseau des médiathèques, 61,2% sont des femmes contre 61,3% en 2024. Sur le nombre total de prêts de documents (482 642), 59,93% ont été réalisés par une femme.

Les équipes du réseau des médiathèques comptent comme l'an passé 38 salariés dont 9 hommes (29%) et 27 femmes (71%).



Élèves adultes au conservatoire



61 %

des élèves du conservatoire sont de sexe féminin

Le Pays d'Art et d'Histoire

En 2025, les journées européennes du patrimoine sont devenues, pour le territoire, les premières journées du matrimoine et du patrimoine. Plusieurs communes ont participé à l'évènement en mettant à l'honneur l'histoire des femmes dans leur programmation : conférences, visites, sélection de lectures...

Le PAH a également mené un projet d'EAC (Education Artistique et Culturelle) sur la thématique des résistantes à destination de 4 classes de 3ème du territoire (108 élèves). L'objectif était d'aborder la Seconde Guerre mondiale sous le prisme du matrimoine.



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE





06 Les politiques de transport

Les actions mises en place par Quimperlé Communauté pour promouvoir le vélo comme solution pertinente dans les déplacements du quotidien trouvent encore cette année un écho particulier auprès des femmes. En 2025, 68 femmes (pour 28 hommes) ont ainsi loué un vélo auprès du service Vélo'Qc. 45 femmes (pour 28 hommes ont également bénéficié de l'aide accordée suite à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Enfin un cycle d'atelier de remise en selle a également été proposé pour la seconde année consécutive et a séduit 23 femmes (pour 3 hommes). En revanche, une barrière reste à briser pour que les femmes soient plus nombreuses aux ateliers de réparation. Elles n'étaient en 2025 que 14 (contre 20 hommes) à s'être inscrites.

07 Les saisonniers et saisonnières du service collecte des déchets

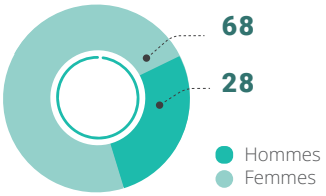
Chaque année, Quimperlé Communauté recrute des agents saisonniers pour renforcer les équipes chargées de la collecte des déchets durant la période estivale.

Lors de leur prise de poste, un module consacré à l'hygiène et à la sécurité inclut depuis plusieurs années un temps d'échange dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes, afin de sensibiliser les jeunes saisonniers à cette thématique.

Cette année, 8 femmes et 15 hommes ont assuré cette mission.

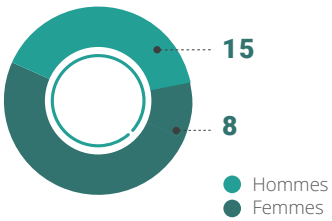
Locations de VAE en 2025

RÉPARTITION DES LOCATAIRES



Agents saisonniers du service de collecte des déchets

RÉPARTITION DES EFFECTIFS



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

SOMMAIRE

Grands Projets

P.21. Maîtriser et optimiser le cycle de l'eau
P.22. Une destination de référence, une ambition partagée
P.23. Mobilités : une offre de transports plus lisible, plus accessible et mieux adaptée
P.24. Habiter autrement et durablement le territoires

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

01

Maîtriser et optimiser le cycle de l'eau



L'année 2025 marque une étape structurante pour Quimperlé Communauté avec la validation du Programme Pluriannuel d'Investissement du schéma directeur d'assainissement. Doté de près de 33 millions d'euros sur dix ans, ce programme traduit l'ambition de la collectivité de moderniser ses infrastructures et d'adapter ses équipements aux défis climatiques et réglementaires.

Cette dynamique s'inscrit dans une politique globale de maîtrise du cycle de l'eau. Sur le volet de l'eau potable, la mise en service des unités de production de Guilligomarc'h et de Tréméven renforce la sécurisation de l'alimentation et améliore la performance des traitements. En parallèle, les études engagées pour le renouvellement de l'usine de Troganvel anticipent les besoins futurs du territoire.

L'entretien et le renouvellement des réseaux se poursuivent activement afin de limiter les pertes, garantir la qualité sanitaire de l'eau distribuée et préserver durablement la ressource.

En matière d'assainissement, les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales permettent d'améliorer le fonctionnement des systèmes et de réduire l'impact sur les milieux naturels, notamment en période de fortes pluies.



Améliorer la qualité des eaux

Une attention particulière est portée aux bassins versants du Bélon et de la Laïta, où les actions engagées visent à améliorer la qualité des eaux et à préserver des usages sensibles, notamment conchylicoles. Par ailleurs, la mise en place progressive du traitement tertiaire par désinfection UV sur la station de Kerampoix contribuera à renforcer la qualité des rejets.

Enfin, la collectivité poursuit la modernisation de la relation aux usagers, avec la perspective de déployer un portail en ligne facilitant les démarches.

À travers ces actions, Quimperlé Communauté confirme sa volonté de concilier qualité de service, transition écologique et gestion durable de l'eau.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

02

Une destination de référence, une ambition partagée



À l'horizon 2030, Quimperlé Communauté se fixe un objectif ambitieux : transformer le tourisme en un véritable levier de développement économique, social et durable pour le Pays de Quimperlé. Élaborée en collaboration avec les acteurs locaux, la nouvelle Stratégie Tourisme 2025-2030 s'inscrit dans cette démarche. Au travers de six axes stratégiques, son but est de structurer l'offre touristique du territoire en valorisant ses atouts naturels, culturels et gastronomiques, tout en répondant aux attentes des visiteurs et des habitants.

La nouvelle stratégie marque une profonde mutation dans la manière de concevoir le tourisme sur le territoire. L'ambition est de bâtir un tourisme de qualité, respectueux de l'environnement, ancré dans l'identité locale et capable de générer des retombées économiques durables.

Les priorités sont doubles :

- Renforcer l'attractivité du Pays de Quimperlé toute l'année, en diversifiant l'offre et en ciblant les périodes creuses.

- Augmenter la consommation touristique, notamment en dehors de la haute saison, pour soutenir l'économie locale.

Un outil de gouvernance

Pour concrétiser cette stratégie, Quimperlé Communauté a transformé l'Office de tourisme en Société Publique Locale (SPL). Effective depuis le 1er janvier 2026, la SPL «Destination Quimperlé les rias» prend le relais de l'ancienne association pour piloter le développement touristique du territoire.

Cette évolution permet de clarifier les rôles : les élus définissent la stratégie et les grandes orientations, tandis que les professionnels du tourisme, associés via un comité technique consultatif, apportent leur expertise pour affiner les actions opérationnelles. Ce fonctionnement renforce la cohérence des politiques touristiques sur l'ensemble du territoire et ouvre la voie à de nouveaux services, avec des prestations ciblées pour les collectivités actionnaires.





Les partenariats avec les professionnels continueront d'être proposés tout au long de l'année, avec des prestations ajustées pour une meilleure réactivité.

Avec sa Stratégie Tourisme 2025-2030 et la création de la SPL «Destination Quimperlé les rias», Quimperlé Communauté pose les bases d'un tourisme durable, ancré dans le territoire et porteur de sens, et aspire à devenir une destination de référence en Bretagne : authentique, responsable et accessible à tous.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

03

Une offre de transports plus lisible, plus accessible et mieux adaptée



Quimperlé Communauté franchit une nouvelle étape avec l'élaboration de son premier Plan de mobilités. Pensé comme un levier structurant pour le territoire, ce document stratégique vise à répondre aux besoins quotidiens des habitants tout en réduisant la dépendance à la voiture individuelle et en favorisant des alternatives durables.

Autorité organisatrice des mobilités depuis 2011, la collectivité affirme aujourd'hui une ambition claire : proposer une offre plus lisible, plus accessible et mieux adaptée aux réalités locales. Cette dynamique repose notamment sur la restructuration du réseau de transport collectif TBK. Entièrement repensé, celui-ci propose désormais une organisation simplifiée, avec une nouvelle ligne structurante, la ligne K, cadencée et connectée au réseau ferroviaire. Les circuits scolaires ont également été revus pour gagner en clarté, tandis que le service de transport à la demande Allobus a été élargi et assoupli, offrant une couverture plus large et des horaires étendus.

En parallèle, l'offre ferroviaire connaît un renforcement significatif. Grâce au projet régional BreizhGo Express Sud, le nombre de circulations sur l'axe Quimper-Vannes augmente progressivement, améliorant la desserte des gares du territoire. Cette montée en puissance du train constitue un atout majeur pour les déplacements du quotidien et renforce l'intermodalité avec le réseau de bus.

Faire émerger une véritable culture des mobilités durables

Au-delà des transports collectifs, Quimperlé Communauté diversifie les solutions de mobilité. Le développement du covoiturage, l'encouragement à l'usage du vélo ou encore l'accompagnement des habitants dans leurs pratiques participent à faire émerger une véritable culture des mobilités durables.

Cette stratégie globale s'appuie sur une approche pragmatique et territorialisée, tenant compte des spécificités locales et des besoins différenciés entre centre urbain et communes rurales. Elle repose également sur un travail étroit avec les communes et les partenaires institutionnels.

À travers ce Plan de mobilités, Quimperlé Communauté affirme sa volonté de construire un système de déplacements plus équilibré, plus écologique et plus solidaire, au service de l'attractivité et de la cohésion de son territoire.



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

04

Habiter autrement et durablement le territoire



Face aux enjeux de sobriété foncière, de transition énergétique et de crise du logement, Quimperlé Communauté renforce son engagement autour de l'habitat en déployant une stratégie structurée mêlant réflexion, action et accompagnement des habitants.

En 2025, cette dynamique s'est notamment illustrée par l'organisation de la Matinale de l'Habitat, un temps d'échange réunissant élus, experts et acteurs locaux pour imaginer les façons d'habiter demain le territoire, autour de plusieurs enjeux : mieux utiliser l'espace existant, limiter l'étalement urbain et préserver les ressources naturelles, tout en répondant aux besoins croissants en logements. Ces réflexions alimentent la préparation du futur Programme Local de l'Habitat (PLH) 2027-2032, qui fixera les grandes orientations en matière de mixité sociale, de rénovation et d'équilibre territorial.

Sur le plan opérationnel…

Plusieurs dispositifs structurants viennent ainsi renforcer cette ambition. Le Pacte territorial France Rénov', nouveau cadre pour les cinq prochaines années, permet de simplifier les démarches grâce à un guichet unique et de mieux accompagner les ménages, en particulier les plus fragiles. Cette approche est complétée par la convention Rénov' Habitat Bretagne 2025, qui contribue au financement du service et soutient l'accompagnement des projets de rénovation énergétique.

L'amélioration de l'habitat passe également par des actions ciblées sur les centres-bourgs. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), déployée sur plusieurs communes, soutient la rénovation des logements, lutte contre l'habitat dégradé et favorise la remise sur le marché de biens vacants. Elle contribue ainsi à redynamiser les cœurs de ville et à améliorer le cadre de vie.

En parallèle, la collectivité adapte ses aides locales pour lever les freins à la rénovation. Le renforcement du Plan Bois et le soutien aux matériaux biosourcés encouragent des travaux plus écologiques et performants. De nouveaux outils, comme la future Société Publique Locale Bretonne de tiers-financement, viendront faciliter le montage et le financement des projets complexes.

Enfin, l'information et la sensibilisation occupent une place centrale. Le Forum de l'Habitat, destiné au grand public, ou encore la future Maison de l'Habitat, illustrent cette volonté de rapprocher les dispositifs des habitants.

À travers l'ensemble de ces actions, Quimperlé Communauté construit une politique cohérente et ambitieuse, visant à proposer des logements plus sobres, plus adaptés et accessibles à tous, tout en préservant durablement son territoire.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

2025

En actions

P.26 Environnement
P.28 Économie et emploi
P.30 Tourisme
P.32 Habitat et urbanisme
P.34 Mobilités
P.36 Enfance, Jeunesse et Parentalité
P.38 Initiatives sociales et santé
P.40 Culture
P.42 Sports
P.44 Déchets
P.46 Eau et assainissement
P.48 Ressources humaines
P.50 Finances

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

ENVIRONNEMENT

Un renforcement des politiques sur les enjeux climat-ressources

Conseil énergie

Montant versé au titre du fonds de concours énergie

2024 122 632 €
2025 **224 128 €**

Nombre d'entreprises conseillées en matière d'énergie par ALOEN

188
25

Accompagnements des particuliers dans des projets de rénovation énergétique

41
44

Nombre de conseils techniques et financiers dispensés par le Service de Rénovation Energétique de l'Habitat

361
323

Audits énergétiques accompagnés par les conseillers énergie

4
20

Montant des aides financières accordées aux particuliers et acteurs privés en matière d'énergie

43 016€
88 804€

Milieux aquatiques

Linéaire de cours d'eau entretenu et restauré dans le cadre des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques

100 km
90 Km

Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) signé avec l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, en 2021 parmi les 10 premiers en France et 1er en Bretagne a été finalisé avec le dépassement des objectifs et une belle progression sur les 2 labels Climat Air Energie (53 % à 61,7 %) et Economie circulaire (14,7 % à 43 %) du programme national Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE).

Ce résultat est le fruit d'un travail collectif et transversal sur l'ensemble des politiques publiques et d'un engagement volontaire des élus et agents.

En matière d'énergie…

Le recrutement d'un chargé de projet solaire a marqué la volonté d'amplifier le déploiement des énergies renouvelables avec la définition d'une stratégie dédiée. Cette volonté s'est également formalisée par la mise en place d'une délégation de service public auprès de la Société Publique Locale (SPL) Bois Energie Renouvelable pour la construction d'une plateforme de stockage de plaquettes bois pour l'énergie, ainsi que le travail sur une charte de la méthanisation. Afin d'évaluer les potentiels dans un souci d'efficacité et de durabilité, une étude sur le potentiel de développement de réseaux de chaleur renouvelable a été réalisée et une étude sur la ressource en bois lancée avec la SPL.

Les communes ont également été accompagnées techniquement et financièrement sur leurs projets de rénovations, notamment des groupes scolaires.

Différentes actions ont été menées dans le cadre des conventions de coopération avec les partenaires : l'accompagnement des entreprises sur l'énergie avec ALOEN - Agence Locale de l'énergie et du climat de Bretagne sud-, le déploiement du label haie avec la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif), une réunion sur la vulnérabilité au changement climatique et des diagnostics énergie avec le Centre de Recherche Appliqué Breizhmer (CRAB), le programme éco-défis et répar'acteurs avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et des ateliers synergies économie circulaire dans les zones d'activités avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)…





Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

De la gestion des milieux aquatiques

Une attention forte a été portée sur la qualité de l'eau dans les estuaires et à l'enjeu pour l'activité conchylicole du territoire avec un travail sur la mise en place d'une Zone à Enjeu Sanitaire (ZAES) sur le Bélon, la poursuite des échanges pour la mise en place de la ZAES Laïta et le suivi de la ZAES Aven entraînant de nombreux échanges entre acteurs du territoire.

Quimperlé Communauté a poursuivi ses actions de gestion des milieux aquatiques, de prévention des inondations et sur le bocage avec les interventions sur la ripisylve, des études sur le barrage de Kerbertrand et la reconstruction de haies et talus dans le cadre du programme Breizh Bocage.







90 km

Linéaire de cours d'eau entretenu et restauré dans le cadre des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques

MAEC/Bocage

Agriculteurs accompagnés dans le cadre des MAEC
(Mesures agro-environnementales et climatiques)

16
09

Montant MAEC pour les agriculteurs
(tout financeur)

549 047 €
740 210 €

Agriculteurs contactés/ accompagnés avec Breizh Bocage

14
17

Linéaire contracté avec Breizh Bocage

4 500 m
1 100 m

Sensibilisation à l'environnement

Enfants ayant suivi l'animation Natur'au fil

871
955

Pour une meilleure alimentation

La mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) s'est concrétisée par la réalisation d'une étude sur les impacts de la transmission et non-transmission des exploitations agricoles, la poursuite de l'accompagnement de 6 restaurations collectives avec la Maison de l'Agriculture Biologique (MAB), l'organisation d'une visite filière pour des rencontres producteurs/acheteurs de la restauration collective à Scaër, le financement d'animations sur l'alimentation et la mise en place d'un groupe de travail sur la valorisation des productions locales en lien avec le tourisme, l'économie et une association locale engagée.



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

ECONOMIE & EMPLOI

Des projets structurants et des entreprises accompagnées



Économie

Nombre d'entreprises locataires du parc immobilier d'entreprises (Maison de l'économie-Alter Eko – Ateliers relais) au 31/12/25

2024 15
2025 **26**

Nombre d'entreprises domiciliées à la Maison de l'Économie

● 22
● **27**

Montant en euros des aides à l'installation des agriculteurs

● 27 000 €
● **16 500 €**

COWORKING ALTER EKO ET MAISON DE L'ÉCONOMIE
Nombre de réservations effectuées :

● 348
● **268**

PASS COMMERCE ET ARTISANAT
Nombre de dossiers éligibles reçus

● 16
● **14**

Montant des subventions versées pour le Pass Commerce

● 79 012 €
● **72 000 €**

Nombre de m² de terrains vendus

● 5 135
● **34 462**

En 2025, la direction développement économique et emploi s'est restructurée autour de deux pôles clés : Accompagnement des entreprises et Emploi-formation-attractivité Métiers, avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice.

De nouveaux projets

Sur le terrain, les avancées sont tangibles : extension de Kervidanou 1 finalisée (phase 1), pré-étude pour la requalification de la Villeneuve Braouic, et lancement des travaux de Bazen-Huen, complétés par la mise en place de baux à construction.

Industrie

Les synergies industrielles se sont renforcées grâce à la démarche Territoires d'Industrie : 2 études stratégiques (filières de croissance et intelligence embarquée) et des rencontres inter-entreprises (déchets, photovoltaïque) ont consolidé les liens locaux. En juin, la 2ème rencontre des industriels organisée à Quimperlé a permis des retours d'expérience concrets sur les économies d'eau, la cybersécurité et la décarbonation.



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

268

Réservations effectuées aux Coworking Alter Eko et Maison de l'Économie



Artisanat

Le PASS Commerce et Artisanat a accompagné 14 entreprises (72 000 € d'aides versées). 2 entreprises ont été mises en lumière lors de la campagne de promotion du dispositif. Les animations commerciales comme «Pendant les travaux, c'est K'do» à Quimperlé ou «Les commerc'en fête» à Tréméven ont été soutenues pour animer les centralités. Une enquête terrain a permis d'identifier les besoins en formation auprès de 96 commerçants et artisans. Une étude sur le tissu artisanal local en matière de rénovation a également été menée, avec l'aide de la CMA Bretagne, pour adapter les actions futures.

Agriculture

6 installations agricoles ont bénéficié d'un soutien financier (165 000 € d'aides versées). Le dispositif a été valorisé par une visite d'exploitation et l'accueil du Comité Brit agricole.



Actions emploi

Les actions Emploi se sont multipliées : visites d'entreprises et salon de l'industrie pour les collégiens, forums, afterworks TPE et mise en place d'un chantier-formation autour de l'éco-construction. 3 réunions du Club RH ont été organisées, dont une conférence sur l'IA au service des RH.

Maison de l'économie

21 ateliers ont été organisés à la Maison de l'Économie : création d'entreprise, numérique, RSE, cybersécurité…. Les soirées Répar'Acteurs et Ecodéfis ont valorisé les entreprises lauréates engagées dans une démarche environnementale. Une soirée théâtre à destination des artisans a été organisée sur la Transmission-Reprise et des accompagnements dédiés ont été proposés.



26

Nombre d'entreprises locataires du parc immobilier d'entreprises

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Tourisme

Montant voté pour le fonds de concours « patrimoine culturel »

2024 45 494 €
2025 **17 552 €**

Personnes touchées par les actions de médiations PAH

2 038
2 525

Nombre d'actions tout public proposées

143
158

Nombre d'élèves bénéficiaires d'actions de médiations scolaires

453
704

Taxe de séjour déclarée/collectée par les hébergeurs

468 492 €
468 277 €
(montant arrêté au 11/03/2026)

Nombre de parcours présents sur Application Rando Bretagne Sud pour le territoire de Quimperlé Communauté

150
165

Téléchargements de parcours

16 400
13 700

TOURISME

SPL, matrimoine et attractivité

Avec une validation de la nouvelle feuille de route tourisme et du plan d'actions pour les années 2025-2030, l'année 2025 a été marquée par la création de la SPL «Destination Quimperlé les Rias» où 14 communes du territoire en complément de Quimperlé Communauté sont entrées au capital de la nouvelle société publique locale. La SPL «Destination Quimperlé les Rias» interviendra à compter de janvier 2026 sur les actions de développement touristique pour le territoire. Cette nouvelle structure pourra étendre son champ de missions selon les demandes des collectivités membres, tout en conservant un contrôle analogue de la structure, pilotée désormais dans son entièreté par les collectivités.

Sur l'année 2025, un programme de développement de valorisation des producteurs locaux a été mis en place avec l'huître des Rias comme figure de proue. Cela répond à un des axes de la feuille de route en faveur de l'économie touristique et l'attractivité du territoire.

L'année 2025 aura aussi vu la décision de renouveler l'application Rando Bretagne Sud afin de la rendre plus fonctionnelle et conforme aux attentes des usagers.

Valoriser le patrimoine immatériel

Le Pays d'art et d'histoire (PAH) poursuit son développement. Trois projets ont marqué l'année 2025 sur la thématique du matrimoine et de la Seconde Guerre mondiale. Les premières journées européennes du matrimoine et du patrimoine ont été organisées sur le territoire. Pour commémorer les 80 ans de la libération de la poche de Lorient, un partenariat avec Lorient Agglomération et les associations du territoire a permis de réaliser l'exposition "Vivre la guerre en pays de Lorient", itinérante ensuite sur tout le pays de Quimperlé. Un projet d'Education Artistique et Culturelle (EAC) sur le thème des résistantes a été mené avec 4 classes de collèges du territoire.

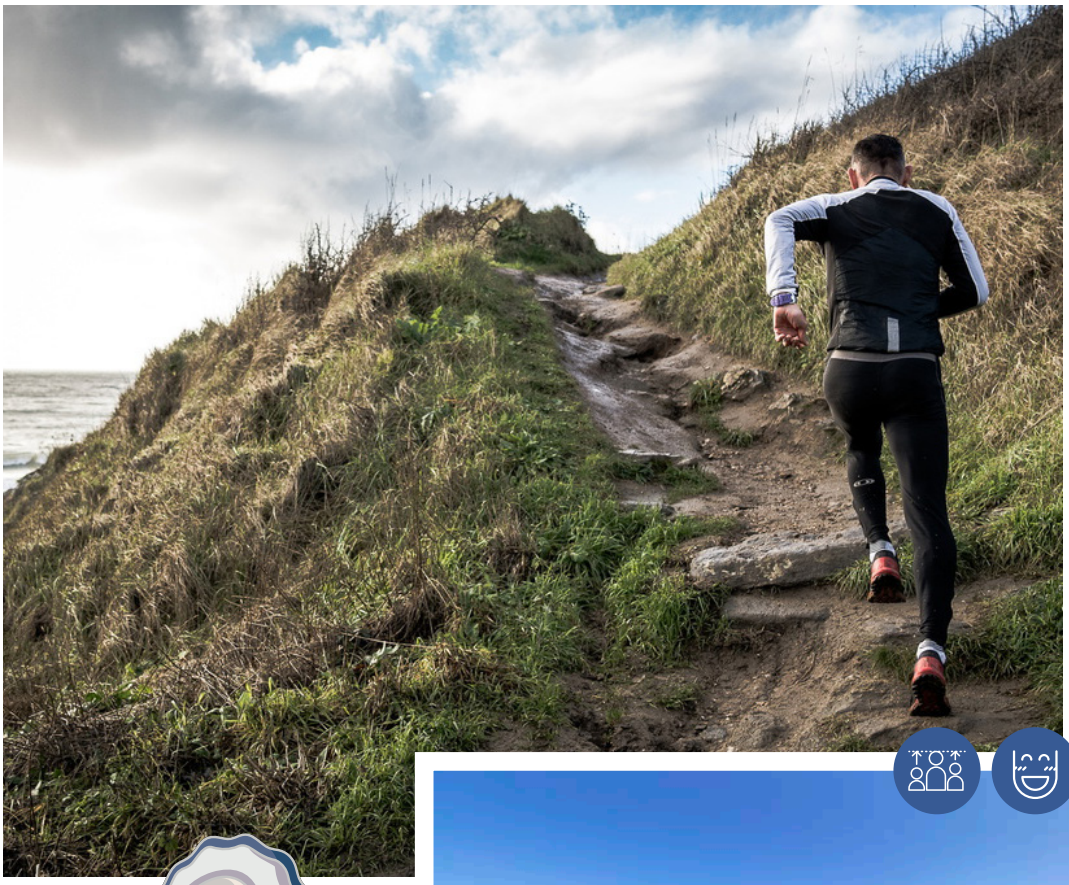
165

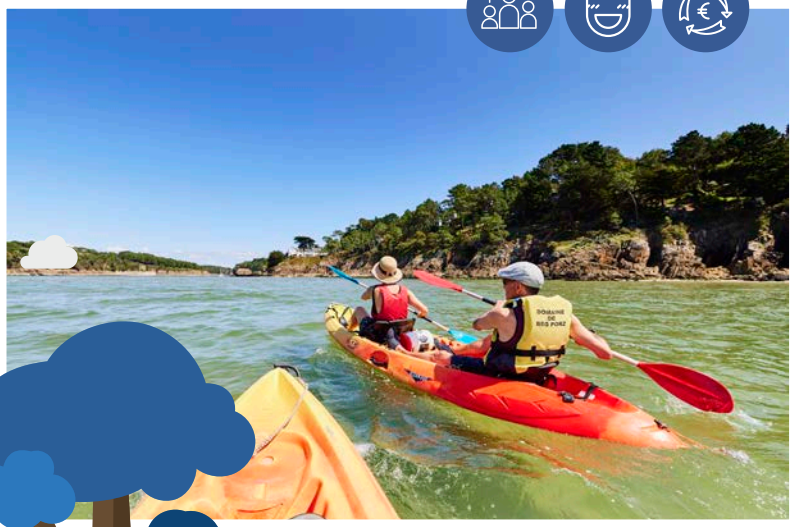
Nombre de parcours présents sur Application Rando Bretagne Sud pour le territoire de Quimperlé Communauté





Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE







468 277 €

C'est le montant des taxes de séjour déclarées/collectées par les hébergeurs en 2025 pour le territoire de Quimperlé Communauté

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

HABITAT ET URBANISME

De la rénovation à la sobriété foncière

Urbanisme

Dossiers d'urbanisme instruits par le service mutualisé

2024 2 777
2025 **2 817**

Certificats d'urbanisme

32%
32%

Permis de construire

20%
18%

OPAH : Dossiers déposés

140
131

OPAH : Montants des subventions accordées aux particuliers par la Communauté

174 500 €
205 044 €

OPAH: Nombre de logements pour des travaux d'adaptation aux handicaps

51
53

OPAH : Nombre de personnes ayant effectué des travaux d'économie d'énergie

83
59

Nombre de logements sociaux agréées

132
117

Changer d'échelle et préparer l'avenir

L'année 2025 marque une étape structurante avec le déploiement effectif du Service Public de la Rénovation de l'Habitat, sans rupture, malgré la fin du programme gouvernemental SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) et de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ces deux dispositifs ont été remplacés par le Pacte France Renov. Ce Pacte territorial et l'OPAH-RU (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) – multisites - dont l'un des objectifs est de redynamiser les centres-bourgs ou encore de lutter contre la précarité énergétique des logements, ont ainsi été lancés en 2025. L'OPAH RU s'appuie sur l'opérateur Urbanis, en lien étroit avec les communes, tandis que l'accueil de premier niveau du guichet unique de l'habitat a été repris en régie.

Dans un contexte national instable, la dynamique est restée soutenue, confirmant la montée en puissance du service et la pertinence du modèle retenu.

Le service a gagné en robustesse grâce à un renfort d'équipe, une clarification des missions et un pilotage renforcé (tableaux de bord, sécurisation des financements). Les partenariats ont été élargis et les démarches transversales (PLUi, SCoT, mal logement, habitat/tourisme) approfondies. Le diagnostic partagé du futur PLH a permis d'objectiver les tensions et de préparer les arbitrages du prochain mandat, en consolidant une vision stratégique et opérationnelle

De nombreuses évolutions

Depuis avril 2025, Quimperlé Communauté dispose d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), permettant d'adapter les règles nationales du code de l'environnement en matière de publicité, d'enseignes et de préenseignes, de manière plus restrictive et adaptée aux enjeux locaux.

En novembre 2025, la Communauté d'Agglomération a approuvé la modification de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) afin d'intégrer les premiers objectifs du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), visant à réduire la consommation d'espace et à se conformer aux objectifs fixés par la loi Climat et Résilience.



2 817

C'est le nombre de dossiers d'urbanisme instruits par le service mutualisé en 2025

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

En 2025, une seconde modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a également été approuvée, offrant une meilleure lisibilité des règles écrites. La révision générale du PLUi a, quant à elle, été arrêtée en décembre 2025 : les élus ont affirmé un choix fort en faveur de la sobriété foncière et de règles renforcées en matière de climat et d'énergie pour encadrer le développement des années à venir.

Le projet est entré, à compter de décembre 2025, en phase de consultation, durant laquelle les communes membres, les partenaires institutionnels et la population seront invités à formuler leurs observations.



Droit des sols

Le service Autorisation du Droit des Sols poursuit son rôle de conseil pour accompagner des communes et des administrés dans leurs projets et leurs démarches d'urbanisme. Marquée par une augmentation des demandes liées à la rénovation et l'installation de dispositifs de production d'énergie, la dynamique reste soutenue. De plus, depuis l'approbation du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), le service ADS instruit les demandes d'autorisations des dispositifs publicitaires. Il a su également s'adapter aux évolutions règlementaires, qu'elles soient locales (Modification du PLUi) ou nationales (Loi de simplification du droit de l'Urbanisme).

131

C'est le nombre de dossiers OPAH déposés en 2025 sur le territoire de Quimperlé Communauté





Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Transports

Nombre de voyages sur le réseau TBK

2024 732 484
2025 **729 073**

Fréquentation du réseau urbain

158 587
143 380

Fréquentation du réseau local

125 768
122 782

Fréquentation du réseau intercommunal

425 814
442 061

Fréquentation du réseau Mobibus

9 365
9 403

VAE

Demandes de location de VAE

192
185

Locations de VAE

105
93

Vélos disponibles en location

43
38

Dossiers de prime à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE)

174
74

Montant versé pour l'aide à l'achat de VAE

25 700 €
11 000 €

Karos

Nombre d'inscrits sur Karos

1 644
1 836

Nombre de trajets réalisés sur Karos

6 634
5 412

MOBILITÉS

Du nouveau dans les transports

Après la validation définitive du Plan de Mobilités, véritable feuille de route pour la politique locale en la matière durant les prochaines années, des premières actions ont été mises en œuvre.

TBK

En particulier, le réseau de transports TBK a bénéficié d'une refonte pour mieux répondre aux besoins de déplacements qui évoluent : désormais, la ligne K dessert Quimperlé avec une cadence plus importante (toutes les 20 minutes aux heures de pointe, 30 minutes le reste de la journée). Parmi les autres nouveautés sur cette ligne, les horaires sont désormais identiques toute l'année (y compris pendant les vacances scolaires) et la haute-ville est directement desservie. L'idée est de convaincre de nouveaux usagers, notamment les actifs. Depuis le mois de décembre 2025, la fréquentation sur cette seule ligne K dépasse celle des 3 anciennes lignes A, B et C

Au-delà, la refonte du réseau TBK permet davantage de proximité en ouvrant la possibilité de réserver un transport Allobus depuis l'ensemble des points d'arrêt du territoire, pour circuler durant les heures creuses entre les communes et vers la ville-centre, Quimperlé. Les horaires de fonctionnement sont également adaptés et permettent plus de souplesse dans les réservations.

TER BreizhGo

Les habitants du territoire peuvent également profiter du renforcement de l'offre de TER BreizhGo depuis le mois de septembre, qui facilite les déplacements vers Quimper, Lorient et Vannes notamment. Ces trains supplémentaires proposés par la Région Bretagne sont cofinancés par Quimperlé Communauté.

Vélo à Assistance Électrique

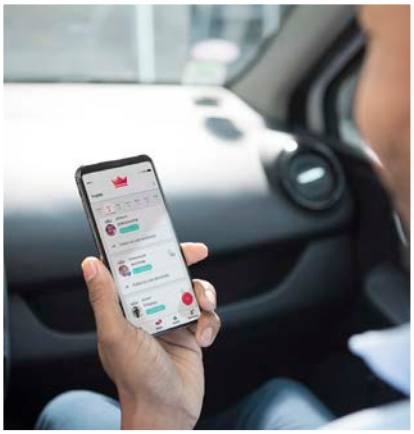
A noter enfin, l'évolution du dispositif d'aide à l'achat de VAE qui devient plus inclusif, grâce à la suppression du prix maximum pour les vélos adaptés nécessaire à l'autonomie des personnes à mobilité réduite.

185

Demandes de location de Vélo à assistance électrique



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE



1 836

Nombre d'inscrits
sur l'application Karos





729 073

Nombre de voyages
sur le réseau TBK

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITÉ

Accompagner le parcours du jeune enfant jusqu'à l'âge adulte

RPE

Rendez-vous physique lors de permanences

2024 141
2025 **130**

Nombre de contacts *(téléphone, mails, rdv)*

1 186
1 154

Animations *(1/2 journée)*

152
144

Assistant·es maternel·les différent·es ayant bénéficié du service

287
254

Assistant·es maternel·les agré·es en activité

220
208

ALSH

Enfants accueillis en ALSH

2 099
2 022

Enfants partis en séjours jeunes

199
147

LAEP

Enfants accueillis au LAEP

103
89

Fréquentation du LAEP (passages)

1 144
1 090

Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE a proposé des portes ouvertes, le 22 novembre 2025, en collaboration avec un groupe de professionnels. 46 adultes et 42 enfants ont ainsi pu découvrir différents espaces pour mieux connaitre le service et le métier d'assistant·e maternel·le.

Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

Un travail de réflexion a été engagé avec la chargée de coopération jeunesse/parentalité, pour l'organisation de rencontres estivales des familles à partir de l'été 2026.

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

À l'ALSH de Moëlan-sur-Mer, les enfants ont pu bénéficier de la mutualisation du restaurant scolaire du collège, durant les mercredis et vacances scolaires dès le mois de juin.

À la même période, des travaux d'extension ont été lancés pour augmenter la capacité d'accueil de l'équipement afin de mieux répondre aux besoins des familles du secteur.

Séjours jeunes

Neuf séjours ont été proposés aux jeunes du territoire. Ces expériences leur ont offert l'opportunité de s'épanouir hors du cadre familial et de découvrir la vie en collectivité.



Réorganisation des services

Cette année, une réorganisation des services a entraîné le transfert de deux missions initialement rattachées au service information jeunesse, la prévention et l'accès aux droits, désormais au sein de la direction Initiatives sociales et solidarité.

Infos jeunes

La soirée « Question de familles » a été co-organisée au cinéma La Bobine de Quimperlé, en partenariat avec le CDAS, Ty Pouce et la chargée de coopération jeunesse/parentalité. L'événement a rassemblé 50 participants.



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE



Parentalité

Le bilan du précédent plan d'actions parentalité a été dressé, et un nouveau plan pour 2025-2026 a été élaboré.







Service Info Jeunes

Personnes renseignées par le SIJ

1576
2405

Festivités

Interventions en milieu festif

22
16

Personnes concernées par les interventions en milieu festif

1 267
926

PDA

Passages recensés au Point d'Accès au Droit

1 233
1 454

Prévention

Scolaires (collège et lycée) touchés par les actions de prévention

1 698
1 354



147

C'est le nombre d'enfants partis en séjours jeunes

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

INITIATIVES SOCIALES ET SANTÉ

Maintenir un engagement fort sur la prévention et la promotion de la santé

L'année 2025 a été marquée par la volonté renouvelée de faire de la prévention et de la promotion de la santé des axes inconditionnels de la politique publique de Quimperlé Communauté.

Parmi les temps forts, l'organisation d'un ciné-débat de sensibilisation à la prévention du suicide a constitué un moment clé. En partenariat avec le Centre Médico-Psychologique de Quimperlé et le cinéma Le Kerfany à Moëlan-sur-Mer, cette action a permis d'informer pour la première fois quelques 110 habitants du territoire à cet enjeu majeur de santé publique, de favoriser le repérage précoce des situations de vulnérabilité et de renforcer la coordination des acteurs locaux.

Un fourgon Festi'prév, pour plus de proximité

L'acquisition d'un fourgon « Festi'prév » dédié aux actions de prévention des conduites à risques représente une avancée structurante pour notre stratégie de proximité. Cet outil mobile permet d'aller au plus près des publics, notamment les jeunes, afin de mener des actions de sensibilisation sur les risques liés aux addictions et aux comportements à risque, renforçant ainsi la capacité d'intervention sur le terrain.

Ces initiatives illustrent la dynamique engagée en 2025 : une prévention proactive, accessible et ancrée dans les réalités locales, au service de la santé et du bien-être de la population.





CIAS

Familles hébergées par le CIAS

2024 14
2025 15

Demandes d'hébergement enregistrées

31
36

Clic

Contacts téléphoniques du Clic

501
382

Nombre de visites du Clic à domicile

90
98

Nombre de rendez-vous au Clic

79
110

Service de portage de repas

Repas servis par le service de portage de repas

95 930
88 686

Nombre moyen de bénéficiaires par jour

357
243

Montant des aides accordées aux associations d'insertion professionnelle

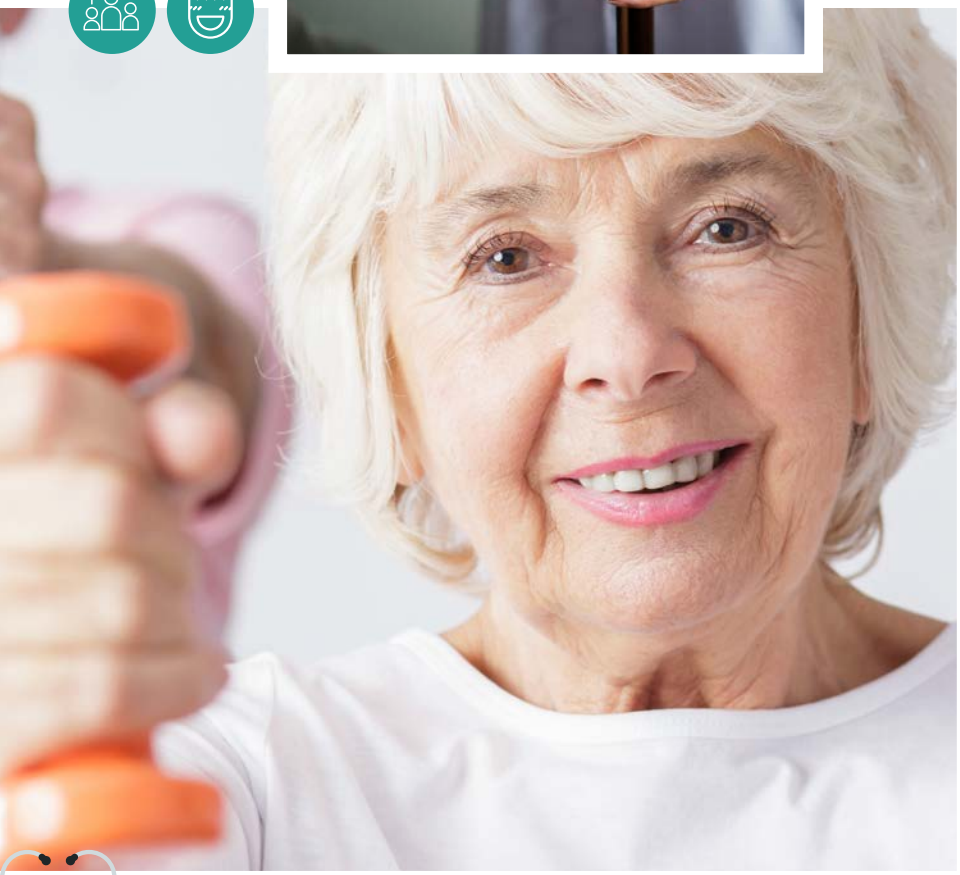
184 900€
185 600€

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE



88 686

C'est le nombre de repas servis par le service de portage de repas



Startijenn Zo

Personnes accompagnées par Startijenn Zo
- 47
- 36

Séances programmées Startijenn Zo
- 369
- 396

Santé

Personnes présentes aux « Rendez-vous de la santé »
- 39
- 187

Nombre d'actions de prévention pour les habitants
- 5
- 8

Nombre de participants aux actions de prévention santé
- 238
- 366



Le maintien et la sécurité au domicile`

Enfin, les actions de prévention sur la perte d'autonomie coordonnées par le CLIC, ont également été intensifiées avec une attention particulière portée à la sécurité à domicile. L'action phare menée sur ce volet a pu se concrétiser grâce au partenariat efficient sur notre territoire avec le SDIS, la gendarmerie, Présence verte et notre conseillère numérique. Cela a permis de sensibiliser les bénéficiaires et leurs proches aux risques domestiques, de promouvoir les aménagements adaptés et de contribuer concrètement au maintien à domicile dans des conditions sécurisées.

366

Participants aux actions de prévention santé

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

CULTURE

une dynamique culturelle renforcée

Festival

Festivaliers dans les festivals soutenus par Quimperlé Communauté

2024 63 661
2025 **44 545**

Cinéma

Entrées cumulées des cinémas

101 870
87 440

Conservatoire

Total des élèves des écoles de musique et danse

831
835

Nombre d'élèves en écoles de musique

678
717

Nombre d'élèves en écoles de danse

153
160

Élèves bénéficiaires de la « musique à l'école »

962
859

Élèves bénéficiaires du dispositif « Orchestres à l'école »

38
40

Élèves bénéficiaires de la « danse à l'école »

336
311

Construction du nouveau conservatoire : phase de gros œuvre



Engagés en octobre 2024 par une phase de dépose sélective des matériaux destinés au réemploi, les travaux du nouveau conservatoire sont désormais entrés dans la phase de gros œuvre. La livraison de cet équipement est prévue pour la fin de l'année 2026.

Concernant les enseignements artistiques, un partenariat a été mis en place en septembre 2025 avec le Bagad de Quimperlé afin de favoriser le développement des musiques traditionnelles.

Développement du jeu et du jouet dans le réseau des médiathèques

Dans le cadre du plan de développement de la lecture publique, un nouveau dispositif d'accompagnement à l'acquisition de jeux et de jouets a été adopté. À ce titre, l'année 2026 verra l'intégration de la ludothèque de Clohars-Carnoët au réseau des médiathèques. Elle sera également marquée par le déploiement de la RFID dans l'ensemble des médiathèques, en vue de préparer la future circulation des documents et la préfiguration d'un service de navette.

En matière d'animation, le réseau Matilin a accueilli sa première résidence artistique dans le cadre du voyage-lecture Dis-moi ton livre. Par ailleurs, la manifestation communautaire sur le thème « Ta mère, la sorcière ! » a animé et fédéré les médiathèques du territoire.

Festival Les Rias : 8 communes sur 4 jours

Pour la première fois, la manifestation a dû composer avec des conditions météorologiques défavorables.

Culture bretonne : soutien à une nouvelle manifestation

Accueillie pour la première fois sur le territoire, la Gouel Broadel ar Brezhoneg, Fête nationale de la langue bretonne a reçu le soutien de la communauté.



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Dispositif d'aide à la diffusion et soutien aux nouveaux projets

8 projets répartis dans 5 des 8 communes éligibles au dispositif ont été soutenus par l'agglomération. En outre, la Communauté a encouragé la présence artistique en soutenant 4 projets : 3 en théâtre/conte, 1 en arts plastiques.







Médiathèque

Prêts de documents dans les médiathèques

497 601
482 642

Nombre d'abonnés réseau Matilin

13 891
11 734

Plan de lecture publique : montant accordé aux médiathèques *(Fonctionnement)*

43 248 €
43 340 €

Personnes en contact avec l'enseignement de la langue bretonne

1 151
1 079

835 C'est le nombre total d'élèves des écoles de musique et danse

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

SPORT

Ouvrir et enrichir les pratiques

Bases nautiques

Fréquentation scolaire des clubs nautiques (canoë, voile et surf)

2024 5 760
2025 **6 856**

Financement du transport des élèves vers les bases nautiques

36 096 €
35 712 €

Aquapaq Scaër

Fréquentation
44 645
43 227

Scolaires
6 714
6 777

École de natation
5 483
6 309

Aquagym
5 241
5 444

Espace détente
3 122
2 759

Aquapaq Quimperlé

Fréquentation
164 118
167 422

Scolaires
17 925
17 737

École de natation
12 578
19 202

Aquagym
16 271
17 095

Espace détente
8 882
9 452

Mise en place d'un Club inclusif pour accompagner l'accueil des publics handicapés

Quimperlé Communauté s'est engagée en avril 2025 dans le programme Club inclusif aux côtés du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). L'Objectif ? Développer l'offre de pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap sur notre territoire en proposant aux clubs de s'y sensibiliser. 10 clubs sportifs ont répondu présents à cette invitation et ont suivi des temps théoriques et de pratiques pour se familiariser avec le parasport. Etaient représentées des thématiques comme le tir à l'arc, le badminton, le skate board, le volley, la natation etc.

Le coût d'organisation d'une session, restant à la charge de la collectivité était de 6 000 €.

Développement de l'Aquasport, la formule « tout en 1 » !

En 2025, la mise en place d'un nouveau logiciel de réservation dans les Aquapaq a permis la proposition d'une nouvelle offre. Finie l'inscription limitée à une seule pratique d'activité aquatique.

À compter de cette année, le forfait Aquasport permet d'accéder indifféremment à l'aquagym, l'aquabike, l'aquafitness, l'aquastretching, l'aquacardio, l'aquapalmes, l'aquaforme et l'aqua bien-être. En résumé, une formule « tout en 1 » qui est valable à Quimperlé comme à Scaër !



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Aquapaq de Quimperlé



Aquapaq de Scaër



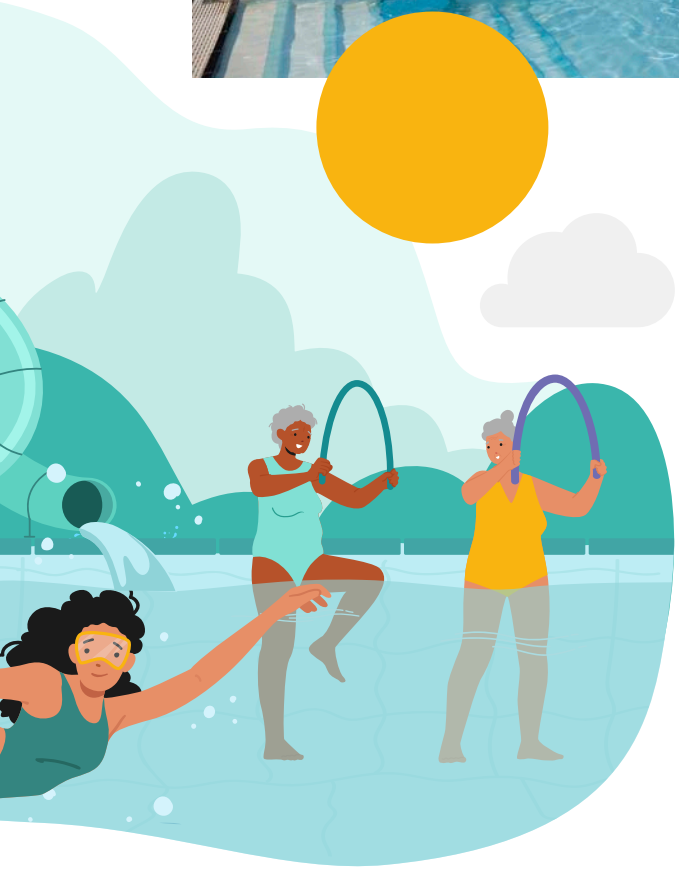
Répartition de la fréquentation :

- Espace détente
- Scolaires
- École de natation
- Aquagym









167 422

Fréquentation de l'Aquapaq de Quimperlé en 2025

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

DÉCHETS

Réduire les déchets et optimiser les collectes

Tri

Tonnage total (OM, Tri, Verre)

2024 18 091
2025 **17 990**

Ratio en kg par habitant

288
286

Foyers aidés pour l'acquisition de couches lavables

7
8

Élèves sensibilisés au tri et à la prévention des déchets

436
474

Foyers sensibilisés au tri par du porte à porte

1 628
880

Personnes sensibilisées à la prévention et au tri des déchets sur un stand, lors de conférence ou de formation

250
720

Compostage

Pourcentage de foyers équipés en composteur

26 %
26 %

Site de compostage en établissement

3
4

Sites de compostage partagé

6
29

Foyers ayant loué un broyeur de déchets verts

261
116

En 2025, la réduction des déchets et l'amélioration de leur qualité restent un axe majeur, avec la mise en œuvre du programme local de prévention (PLPDMA) autour de quatre priorités : biodéchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du réemploi et promotion de la consommation responsable.

Compostage

Le déploiement du compostage de proximité est amplifié (habitants, écoles, EHPAD), tandis que des actions de communication visent à améliorer la qualité du tri. Ces actions s'inscrivent dans la continuité de la feuille de route de valorisation des déchets développée par Valcor, le syndicat dédié au traitement et à la valorisation des déchets pour une gestion responsable et durable.

Collecte des déchets

En parallèle, l'année 2025 poursuit l'optimisation des collectes avec l'amélioration des tournées, l'adaptation aux besoins des professionnels et la réduction progressive des fréquences. Une réflexion approfondie a débuté en cours d'année sur l'évolution des modes de collecte, proposant le déploiement des colonnes d'apport volontaire sur le territoire.

Sur le plan financier, les actions portent sur la poursuite de la réflexion globale sur le financement du service, et l'ajustement de la redevance spéciale pour les professionnels collectés par le Service Public.



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

26% Des foyers de Quimperlé Communauté sont équipés d'un composteur

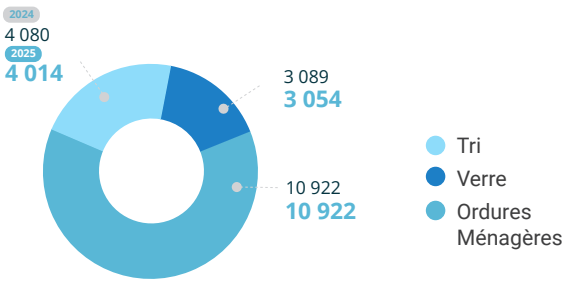








Répartition des déchets collectés en tonnes :



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

EAU ET ASSAINISSEMENT

Modernisation, qualité, engagement

Eau

Volume d'eau distribué en régie m³

2024 4 037 252
2025 **3 514 260**

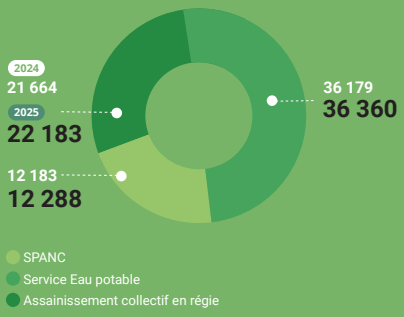
Linéaire total de conduites d'eau potable km

1 591
1 601

Volumes d'eau assujettis à l'assainissement collectif en régie m³

1 720 966
1 686 123

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ABONNÉS



Assainissement

Nombre de visiteurs par an renseignés à l'accueil du service eau et assainissement

3 819
3 978

Nombre d'appels téléphoniques par an au service eau et assainissement

12 254
13 752

La direction de l'eau et de l'assainissement a poursuivi sa mission essentielle : distribuer une eau potable de qualité aux usagers et restituer au milieu naturel des effluents conformes aux exigences réglementaires et aux usages, notamment conchylicoles et de loisirs.

Poursuite des études et travaux pour le renouvellement des ouvrages d'eau potable

L'usine de production de Troganvel présente un état de vétusté particulièrement avancé qui risque de nuire à la continuité du service.

Aussi, le service Ingénierie et Gestion patrimoniale a poursuivi les études préalables à la réalisation des travaux de construction d'une nouvelle usine, ainsi qu'à la mise aux normes de la prise d'eau.

Ces investissements renforcent durablement la fiabilité du service public de l'eau et la pérennisation sur le territoire d'entreprises consommatrices d'eau.

Zones à enjeux sanitaires : reconquête de la qualité des eaux du Bélon et de la Laïta

La mise en place et le déploiement de zones à enjeux sanitaires ont conduit à l'élaboration d'un programme de travaux ambitieux et au renforcement des contrôles de conformité des branchements au réseau public et des installations d'assainissement non collectif.

Cette stratégie volontariste vise à améliorer durablement la qualité bactériologique des eaux littorales et à sécuriser les usages économiques et récréatifs.



Validation du Plan Pluriannuel d'Investissements du Schéma Directeur d'Assainissement

Ce programme prévoit près de 33 millions d'euros de travaux sur les dix prochaines années, consacrés à la modernisation des systèmes d'assainissement et à l'amélioration des performances épuratoires

Cette feuille de route constitue un engagement fort de la collectivité en faveur de la qualité environnementale et de la sécurisation du service public.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Relation aux usagers : vers une modernisation des services

Le service abonnés-facturation assure la gestion de près de 37 000 abonnés à l'eau potable et 22 000 abonnés à l'assainissement collectif avec courtoisie et pédagogie.

Dans une démarche d'amélioration continue de la relation usagers, une réflexion est engagée sur la mise en place d'un portail abonnés.

L'engagement quotidien des agents de la régie

La qualité du service repose avant tout sur l'engagement quotidien des agents de la régie. Chaque jour, ils assurent l'exploitation des installations d'eau potable et d'assainissement et veillent au bon fonctionnement des ouvrages.

L'année 2025 confirme la dynamique engagée par Quimperlé Communauté pour maîtriser durablement le petit cycle de l'eau en régie et investir massivement dans ses infrastructures.

36 360

Abonnés à l'eau potable de Quimperlé Communauté



Données fixes

Capacité maximum de production d'eau potable m³/an
4 350 000

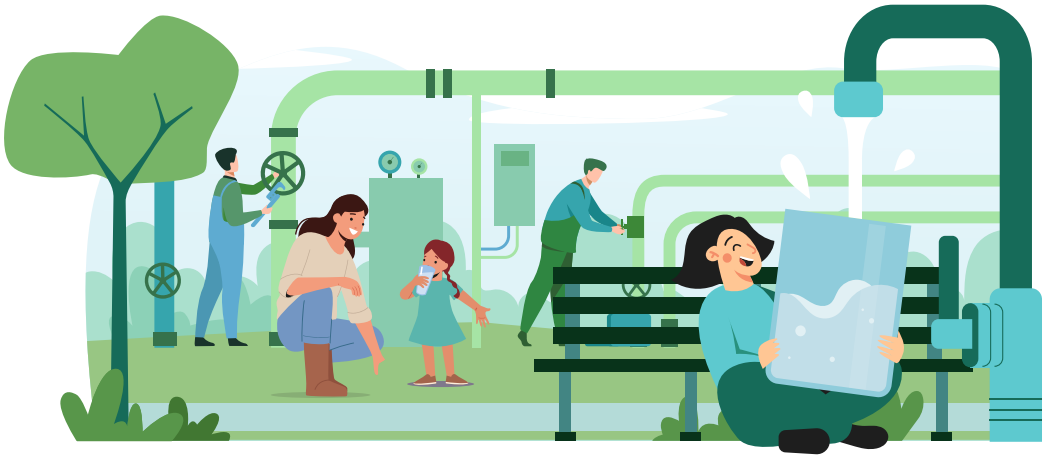
Volume total de stockage d'eau potable m³
25 900

Stations de traitement d'eau potable exploitées en régie
15

Stations d'épuration
16

Capacité de traitement des stations d'épuration en équivalent habitants
84 000

Postes de refoulement
178



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs au 31 décembre 2025

Titulaires : 205 / Contractuels : 75

N.B. : Les effectifs détaillés dans cette page ne prennent pas en compte les renforts, les saisonniers, les contrats de projet et les apprentis ; en incluant ces catégories, les effectifs globaux s'élèvent à 331 agents.

Répartition des effectifs :
Un total de 280 agent·e·s comprenant :

- 151 hommes et 129 femmes
- Une moyenne d'âge de 46 ans
- 46 agent·e·s de catégorie A, 90 agent·e·s de catégorie B, 144 agent·e·s de catégorie C.

Pôle Solidarités : 90

- Direction des sports : 26
- Direction des initiatives sociales et de la santé : 6
- Direction de la culture : 29
- Direction enfance, jeunesse et parentalité : 29

Pôle RH : 9

- Richesses Humaines : 8
- Assistante partagée : 1

Pôle Finances - achats - systèmes d'information : 15

- Direction des finances et des achats : 9
- Direction des systèmes d'information et télécommunication : 6

Direction / Chargée de mission / communication : 12

- Direction générale : 2
- Direction de la communication : 6
- Administration générale et politiques contractuelles : 4



Formation

Agents partis en formation
2024 213
2025 221

Journées de formation pour les agents
860
878

Agents suivant les cours de breton
17
12

Demandes d'élus communaux formés en mutualisation par Quimperlé Communauté
35
38

Agents communaux formés en mutualisation par Quimperlé Communauté
222
236

Répartition

Pourcentage de femmes agents au comité de direction générale
44%
44%

Pourcentage de femmes agents dans la collectivité
43%
45%

Nombre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi
19
22

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Pôle technique : 120

- Direction des services techniques : 2
- Direction de la gestion durable des déchets : 28
- Direction de la gestion du patrimoine : 38
- Direction eau et assainissement : 52

Pôle Aménagement : 34

- Direction de l'aménagement : 19
- Direction de l'économie : 5
- Direction du tourisme et pays d'art et d'histoire : 4
- Direction de l'environnement : 5
- Assistante partagée : 1

Les instances

En 2025, le Comité Social Territorial s'est réuni à 5 reprises et le F3SCT (Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail) à 4 reprises.

Formation

221 agent·e·s en formation soit 878 jours de formation. (= 855 QC + 23 CIAS)

Carrière des Agents

- 99 agent·e·s ont bénéficié d'un avancement d'échelon : 47 femmes et 52 hommes
- 13 agent·e·s ont bénéficié d'un avancement de grade : 7 femmes et 6 hommes
- 5 agents ont bénéficié d'une promotion interne : 2 femmes et 3 homme
- 9 départs en retraite et 5 mutations : 7 femme et 7 hommes

Les frais de personnel

Quimperlé Communauté
2024 : 12 561 060 €
2025 : 12 649 416 €

Service eau et assainissement
2024 : 3 045 639 €
2025 : 2 899 023 €

SITC
2024 : 815 277 €
2025 : 816 219 €

Total
2024 : 16 421 976 €
2025 : 16 364 658 €

Formation des élus

38 élu·e·s ont suivi une formation pour un montant de 17 607 € en 2025.

205

titulaires au sein de Quimperlé Communauté









151
HOMMES



129
FEMMES

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

FINANCES

Une gestion rigoureuse et dynamique

Les marges d'épargne (en K€)

Produits de fonctionnement courant
2024 43 450
2025 **39 777**

Charges de fonctionnement courant
38 200
38 914

Épargne de gestion (EG)
5 148
4 396

Intérêts
159
277

Épargne brute (EB)
4 989
4 119

Capital
643
705

Épargne nette (EN)
4 345
3 414

En 2025, tous budgets confondus, Quimperlé Communauté a réalisé 94,6 M€ de dépenses pour 102,3 M€ de recettes, soit un résultat excédentaire de 7,7 M€ (contre +5,3 M€ en 2024).

Budget principal

les marges financières de Quimperlé Communauté se sont réduites puisque l'épargne nette s'établit à 3,4 M€ contre 4,3 M€ en 2024.

Cette diminution de l'épargne nette s'explique principalement par une hausse des dépenses de fonctionnement de +0,76 M€ conjuguée à une augmentation de la charge de la dette (capital + intérêts) de +0,18 M€.

Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de +2 % soit légèrement plus vite que l'inflation (+1,8 %) en 2025 en raison principalement des subventions et participations versées qui ont progressé de 0,47 M€ (+4,3 %).

Les dépenses de personnel ont augmenté de +0,7 % contre +8,1 % en 2024.

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de +9 % (+3,6 M€) grâce à une dynamique fiscale favorable, à l'activation du levier fiscal sur le foncier bâti et sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à une progression notable des produits des services.

Fond de concours

En matière de fond de concours, 2,74 M€ ont été mandatés, dont 0,86 M€ en faveur des communes et 1,88 M€ pour les autres partenaires (Très haut débit, bailleurs sociaux, ...).

Ces investissements ont été financés en grande partie par emprunt (7 M€).

L'encours total de la dette est aujourd'hui de 31,3 M€ pour l'ensemble des budgets dont 14,6 M€ au budget principal.



Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

3 414 K€

d'épargne nette pour Quimperlé Communauté

4 396 K€

d'épargne de gestion pour Quimperlé Communauté

Dette

L'encours total de la dette est aujourd'hui de 31,3 M€ pour l'ensemble des budgets dont 14,6 M€ au budget principal.









Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260505-2026_075-DE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Communauté d'agglomération Quimperlé Communauté

1 rue Andreï Sakharov
29394 Quimperlé Cédex

www.quimperle-communaute.bzh

suivez-nous sur :

LE TRI FACILE
BAC DE TRI